



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE



BURKINA FASO

Note sur la situation de l'économie et de la pauvreté au temps de la COVID-19

Juin 2020

Pôle d'expertise Croissance équitable, finance et institutions

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Burkina Faso

Note sur la situation de l'économie et de la pauvreté en temps de COVID-19¹

Juin 2020

¹Élaboré par Nga Thi Viet Nguyen (économiste), Kodzovi Abalo (économiste) et Daniel Pajank (économiste principal) sous la direction de Jean-Pierre Chauffour (responsable de programme) et la supervision générale de Lars Moller (responsable de pôle mondial d'expertise) et Andrew Dabalen (responsable de pôle mondial d'expertise). L'équipe a bénéficié des commentaires de Susana Sanchez (économiste principale), Maria Pagura (spécialiste principale du secteur financier), Christophe Rockmore (économiste principal), Ana Besarabic (chargée principale des opérations), Zenab Konkobo (spécialiste de la santé publique), Ousmane Kolie (spécialiste principal du secteur public), Mahaman Sani (spécialiste du secteur privé), Gilberte Kedote (spécialiste de la protection sociale), Rebekka Grun (économiste principale), Roland Berehoudougou (consultant), Frieda Vandeninden (consultante), Cheick Drabo (consultant), Ernest Ruzindaza (économiste principal du secteur agricole), Loïc Braune (spécialiste principal de la gestion des ressources naturelles), Chakib Jenane (responsable de pôle mondiale d'expertise), Elisee Ouedraogo (économiste principale du secteur agricole), Mariam Diop (chargée principale des opérations) et de Maimouna Mbow Fam (représentante résidente), ainsi que de la revue des pairs Steve Loris Gui-Diby (économiste) et Sarosh Sattar (économiste principale).

TABLE DES MATIÈRES

Avertissement.....	i
Abréviations et acronymes.....	ii
Résumé analytique.....	1
Situation de l'économie.....	4
2.1. Évolution récente de l'économie.....	4
2.1.1. Secteur réel.....	4
2.1.2. Secteur financier et monétaire.....	7
2.1.3. Secteur des comptes publics.....	7
2.1.4. Secteur extérieur.....	10
2.1.5. Dette publique.....	10
2.2. Perspectives économiques au temps de la COVID-19.....	11
2.2.1. Canaux de transmission.....	12
2.2.2. Analyse de scénarios.....	13
Situation de la pauvreté.....	18
3.1. Évolution récente de la pauvreté.....	18
3.1.1. La pauvreté en 2019.....	18
3.1.2. Disparités régionales en matière de protection sociale.....	21
3.1.3. Croissance des revenus.....	23
3.1.4. Chocs de revenus.....	25
3.2. Perspectives de la pauvreté au temps de COVID-19.....	27
3.2.1. Impacts directs.....	29
3.2.2. Impacts indirects.....	30
Recommandations pour les politiques au temps de la COVID-19.....	33
4.1. Soutenir une réponse plus vigoureuse du secteur de la santé.....	33
4.2. Renforcer les filets sociaux.....	34
4.3. Protéger les emplois et les micro, petites et moyennes entreprises.....	34
4.4. Protéger la sécurité alimentaire.....	35
4.5. Maintenir les services publics essentiels.....	36
4.6. Soutenir la reprise.....	37
Annexe.....	38

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1. : Variation des prix en glissement annuel	6
Figure 1.1. : Inflation globale (en glissement annuel)	6
Figure 1.2. : Prix des produits alimentaires et des services publics/carburant (en glissement annuel)	6
Figure 2. : Évolution de la COVID-19 au Burkina Faso	11
Figure 2.1. : Nombre de cas de COVID-19 signalés	11
Figure 2.2. : Nombre de décès liés à la COVID-19 signalés	11
Figure 3. : Pauvreté au Burkina Faso et répartition géographique	19
Figure 3.1. : Plus de 90 % des pauvres résident dans des zones rurales	19
Figure 3.2. : Le niveau de pauvreté au Burkina Faso correspond à sa situation économique	19
Figure 4. : Principales mesures non monétaires de la pauvreté entre 2014 et 2019	20
Figure 4.1. : Les conditions de logement se sont considérablement améliorées en zone rurale.	20
Figure 4.2. : La propriété d'actifs a augmenté, en particulier les téléphones mobiles parmi les pauvres.	20
Figure 5. : Accès aux services et développement du capital humain	20
Figure 5.1. : L'accès à l'électricité a augmenté, mais très modérément pour les 40 % les plus pauvres	20
Figure 5.2. : Le taux d'alphabétisation est inférieur à celui de pays au même niveau de revenu	20
Figure 6. : La pauvreté dans les régions	21
Figure 6.1. : Plus de la moitié de la population du Nord, du Centre-Nord et du Centre-Ouest est pauvre	21
Figure 6.2. : Près de 40 % des pauvres résident dans ces trois régions à la traîne.	21
Figure 6.3. : Les disparités de richesse régionales se sont creusées avec le temps	22
Figure 6.4. : L'accès à l'électricité a peu varié dans certaines régions à la traîne	22
Figure 7. : Insécurité alimentaire et programmes de soutien dans les régions	22
Figure 8. : Composition du revenu des ménages	23
Figure 8.1. : Le revenu agricole est crucial dans la plupart des régions... ..	23
Figure 8.2. : ... et également pour les 40 % les plus pauvres.	23
Figure 9. : Productivité et rendement potentiel dans les différentes régions	24
Figure 9.1. : Hormis dans la région Centre-Sud, la valeur de la production en FCFA par hectare est relativement faible	24
Figure 9.2. : Mais la valeur potentielle du rendement est élevée	24
Figure 10. : Les envois de fonds dans la répartition des revenus	25
Figure 10.1. : Les pauvres urbains sont plus susceptibles de recevoir des envois de fonds nationaux	25
Figure 10.2. : Mais peu de personnes reçoivent des envois de fonds internationaux. Les pauvres ruraux ont une probabilité plus élevée.	25
Figure 11. : Les envois de fonds dans le revenu des ménages pauvres	25
Figure 11.1. : Les envois de fonds nationaux contribuent à un cinquième du revenu des ménages pauvres... ..	25
Figure 11.2. : ... tandis que ce ratio est d'un tiers pour les envois de fonds internationaux.	25
Figure 12. : Les chocs dans les régions	26
Figure 12.1. : Les chocs les plus fréquemment signalés sont liés au climat, à la santé et aux prix	26
Figure 12.2. La violence s'est répandue dans le pays ces dernières années	26
Figure 13. : Mécanisme d'adaptation par type de choc	27

Figure 13.1. : Le recours à l'épargne est la stratégie la plus fréquemment adoptée	27
Figure 13.2. : Les pauvres tendent à compter davantage sur le soutien de la famille et des amis et à réduire leur consommation	27
Figure 14. : Canaux des impacts de la COVID-19 sur le bien-être des ménages au Burkina Faso	28
Figure 15. : Pauvreté rurale et chocs sanitaires	29
Figure 16. : Emploi des pauvres dans toutes les régions	30
Figure 17. : Évolution initiale de l'épidémie de COVID-19 en Afrique de l'Ouest	39
Figure 17.1. : Nombre de cas de COVID-19 signalés	39
Figure 17.2. : Nombre de décès de la COVID-19 signalés	39
Figure 18. : Évolution de la fréquentation avec les mesures de distanciation sociale	40
Figure 18.1. : Évolution de la fréquentation au Burkina Faso	40
Figure 18.2. : Évolution de la fréquentation au Burkina Faso, Mali, Niger	40
Figure 19. : Évolution économique au Burkina Faso selon les scénarios de référence et pessimiste	40
Figure 19.1. : Dynamique des prix des principaux produits de base au Burkina Faso selon le scénario de référence	40
Figure 19.2. : Impact de l'épidémie de COVID-19 sur la croissance, notamment du ralentissement des services	40
Figure 19.3. : Augmentation de la pauvreté dans les 2 scénarios due à une croissance négative par habitant	41
Figure 19.4. : Dégradation du solde budgétaire en raison d'une diminution des recettes intérieures et d'une augmentation des dépenses primaires courantes	41
Figure 19.5. : Forte augmentation potentielle de la dette publique selon le scénario pessimiste	41
Figure 19.6. : Augmentation des pressions extérieures	41

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. : Croissance du PIB réel du côté de l'offre et de la demande.....	5
Tableau 2. : Contributions à la croissance du PIB réel du côté de l'offre et de la demande.....	5
Tableau 3. : Indicateurs économiques sélectionnés	8
Tableau 4. : Mesures de la pauvreté au Burkina Faso en 2019	19
Tableau 5. : Sélection d'indicateurs économiques	38
Tableau 6. : Mesures de confinement et d'atténuation	39
Tableau 7. : Sélection d'indicateurs économiques selon les scénarios <i>de référence</i> et <i>pessimiste</i>	42

LISTE DES ENCADRES

Encadré 1. : Détérioration du contexte sécuritaire et humanitaire au Burkina Faso.....	3
Encadré 2. : Comparabilité des enquêtes et mesure de la pauvreté	18

AVERTISSEMENT

La présente note résume une étude conduite par une équipe plurisectorielle de la Banque mondiale. Il s'agit d'une étude interne de recherche de la Banque, dont l'objectif est de faire une analyse préliminaire sur la situation économique et la pauvreté au Burkina Faso en 2019 et les perspectives de court et moyen termes. Sur la base de ces analyses, la note fait également des recommandations visant non seulement à juguler l'impact de la crise de la COVID-19 sur les ménages et les entreprises, mais aussi à préparer les bases d'une relance économique prochaine. La note a été élaborée avec une reconnaissance que les situations en 2020 et au-delà sont incertaines et sujettes à une multitude d'hypothèses de travail qui datent du 1er Juin 2020. Ces hypothèses portent sur l'évolution des prix des matières premières et autres produits sur les marchés internationaux, l'ampleur et la durée de la pandémie au Burkina Faso et dans le reste du monde, et la durée et intensité de la récession mondiale en cours. De ce point de vue, cette note doit être considérée comme un document de recherche et de travail pouvant être complémentaire à d'autres études, et servir de base à des études à venir, plus détaillées ou plus à jour.

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AVD	Analyse de la viabilité de la dette
BAD	Banque africaine de développement
BCEAO	Banque centrale des États de l’Afrique de l’Ouest
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
CERC	Composantes d'intervention d'urgence conditionnelle
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
DPO	Opérations de la politique de développement
EHCVM	Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages
EMC	Enquête Multisectorielle Continue
FAO	Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture
FCR	Facilité de crédit rapide
FEC	Facilité élargie de crédit
FIES	Insécurité alimentaire fondée sur l'expérience vécue
FMI	Fonds monétaire international
ICH	Indice de capital humain
IDE	Investissement direct à l'étranger
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
IPC	Indice des prix à la consommation
IUTS	Impôt unique sur les traitements et salaires
KNOMAD	Partenariat mondial pour la connaissance sur la migration et le développement
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
NFC	Communication en champ proche
OEC	Observatoire de la complexité économique
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONEA	l’Office national de l’eau et de l’assainissement
PADL-B	Projet d'appui au développement de l'élevage au Burkina
PAPSA	Projet d’amélioration de la productivité et de la sécurité alimentaire
PDI	Personnes déplacées internes
PGE	Publique et garantie par l’État
PIB	Produit intérieur brut
PNDES	Plan national de développement économique et social
PNP	Prêts non performants
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PPA	Parité de pouvoir d’achat
PRECA	Projet de résilience et de compétitivité agricole
PUS/BF	Programme d'urgence pour le Sahel/Burking Faso
SFI	Société financière internationale
SICA	Système Interbancaire de Compensation Automatisé
SONAGESS	Société nationale de gestion des stocks de sécurité alimentaire
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
WDI	Indicateurs du développement Mondial
WISN	Indicateurs de la charge de travail besoin en personnel

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Malgré une détérioration rapide du contexte sécuritaire, la croissance du PIB du Burkina Faso s'est maintenue à 5,7 % en 2019 et l'inflation a été largement maîtrisée. La forte croissance du secteur des services et l'accélération de la croissance du crédit au secteur privé ont contribué à préserver la consommation privée. Dans le même temps, les récoltes de céréales exceptionnelles de 2018 ont permis d'augmenter les réserves alimentaires et de renforcer les stocks des commerçants, provoquant des pressions déflationnistes en 2019 qui ont culminé à -5,4 % en septembre avant de diminuer début 2020 et de s'établir à environ -2,6 % en glissement annuel (avec une moyenne en glissement annuel d'environ -0,5 % en décembre 2019 pour l'UEMOA).

2. Une croissance robuste et les recettes exceptionnelles tirées de la vente de licences de télécommunications ont contribué à réduire le déficit budgétaire à 2,7 % du PIB, conformément aux critères de convergence de 3 % de l'UEMOA. Les recettes supplémentaires tirées des licences de télécommunications et des initiatives de mobilisation modérée des recettes, combinées à des dépenses d'investissement nettement inférieures (équivalent à 2,6 % du PIB), ont contribué à compenser la hausse des dépenses courantes. Cette hausse s'explique principalement par une forte augmentation des dépenses sociales et de sécurité, ainsi qu'à l'ampleur inédite de la masse salariale. Le gouvernement a pris des mesures pour freiner la hausse des dépenses courantes, notamment en réduisant le nombre de recrutements (-45 %), en améliorant le système de gestion des ressources humaines via un programme national de redéploiement du personnel dans les secteurs de l'éducation et de la santé, et en augmentant progressivement les prix de détail du pétrole et du gaz.

3. L'assainissement budgétaire et le rebasage du PIB ont contribué à stabiliser la dette publique totale à environ 40 % du PIB à la fin de 2019. Le niveau de la dette publique a augmenté au cours des dernières années, principalement en raison des années consécutives de creusement des déficits publics. Cependant, l'exercice de rebasage de 2019 a entraîné une révision à la hausse de 14 % du PIB et une révision à la baisse des indicateurs de la dette rapportée au PIB. En outre, la part de la dette intérieure a continué d'augmenter, le marché financier régional étant disposé à financer les obligations d'État à des taux compétitifs. Par conséquent, la part de la dette extérieure dans la dette publique totale a continué de baisser, passant de 80 % fin 2014 à 56,5 % fin 2019. De plus, la plus grande partie de la dette publique extérieure est largement assortie de conditions préférentielles. La dette publique est globalement soutenable et le pays reste exposé à un risque modéré de surendettement mondial et extérieur.

4. Relativement prudente, la politique budgétaire a contribué à stabiliser le déficit du compte courant à environ 4,4 % du PIB. Le déficit du commerce des biens et services s'est détérioré pour atteindre 4,7 % du PIB (contre 4,0 % en 2018), principalement en raison de la baisse des exportations de coton résultant d'une substitution observées dans plusieurs plantations de la culture du coton par les céréales, combinée à des prix mondiaux défavorables que la hausse des exportations d'or n'a pu compenser. Le déficit du compte courant le plus important a principalement été financé par des flux des Investissements Directs Etrangers (IDE) non générateurs de dette et des prêts concessionnels.

5. La pandémie de COVID-19 a sérieusement assombri les perspectives économiques à court terme du Burkina Faso. Alors qu'en 2020, avant l'épidémie de COVID-19, la croissance attendue du PIB était de 6 %, cette projection a été révisée à la baisse pour s'établir à 2 %, avec un rebond en 2021. En dépit des graves crises intérieures liées à l'intensification des conflits et à la fragilité des zones rurales, la croissance du PIB réel pourrait se maintenir autour de 5 % après 2021. Au rythme actuel, l'inflation ne devrait pas également dépasser la barre

des 3 % sur le court et moyen terme. Le déficit budgétaire ne devrait s'approcher que progressivement de l'objectif de 3 % du PIB fixé par l'UEMOA, un seuil qu'il pourrait atteindre en 2023. En outre, les ressources des nouvelles mines d'or et les efforts de réforme visant à revitaliser la filière du coton pourraient soutenir la croissance des exportations et contribuer à maintenir le déficit du compte courant sous le seuil de 5 % du PIB sur la période de projection.

6. Les perspectives à moyen terme relativement favorables du scénario de référence comportent d'importants risques à la baisse. Les crises humanitaire et sécuritaire pourraient compromettre, respectivement, la disponibilité de la main-d'œuvre dans tous les secteurs ainsi que la production, en particulier dans les secteurs minier et agricole. Ces crises surviennent dans un contexte généralisé de pauvreté, de contestations sociales, de fragilité et de vulnérabilité aux chocs climatiques et des termes de l'échange. De plus, en l'absence de maîtrise de l'épidémie locale de COVID-19 et de mesures d'atténuation et de rétablissement adéquates, l'épidémie conjuguée à la récession économique mondiale pourrait affecter négativement et plus durablement l'économie du Burkina Faso.

7. Malgré une forte croissance du PIB ces dernières années, la pauvreté reste très répandue, principalement en milieu rural. En tenant compte des niveaux élevés de croissance démographique, la croissance du PIB se contracte à environ 3,5 % par habitant en 2019. Selon les données recueillies par la récente Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages en 2019 (EHCVM), deux Burkinabè sur cinq vivent sous le seuil de pauvreté national. Plus de 90 % des 8,5 millions d'habitants pauvres vivent dans les zones rurales. Plus de la moitié de la population rurale ne satisfait pas ses besoins nutritionnels et non alimentaires de base, contre 13 % de la population urbaine. Les habitants des zones rurales présentent non seulement un risque plus élevé d'être pauvres, mais ils sont également plus susceptibles de s'enfoncer davantage dans la pauvreté. Une tendance similaire s'observe lorsqu'on examine le seuil de pauvreté international. En 2019, un Burkinabè sur trois vivait avec moins de 1,90 USD par jour à parité de pouvoir d'achat de 2011. L'éradication de l'extrême pauvreté au Burkina Faso nécessiterait une croissance du PIB bien supérieure à 8,5 %, ce chiffre constituant le minimum théorique pour élever tous les pauvres extrêmes juste au-dessus du seuil de pauvreté international.

8. De fortes disparités de revenu et de niveau de vie sont observées au niveau infranational. En 2019, un Burkinabè vivant dans la région du Centre avait 7 % de chance d'être pauvre et 74 % de chance d'avoir accès à l'eau courante. Ces probabilités s'inversent pour une personne vivant dans le nord du pays. Contrairement aux pays voisins comme la Côte d'Ivoire et le Togo, où un très grand nombre de pauvres vivent dans la capitale, malgré des taux de pauvreté relativement faibles, la région de Ouagadougou abrite seulement 2 % du nombre total de pauvres. Dans le même temps, les régions en retard de développement affichent les taux de pauvreté les plus élevés et abritent les populations les plus pauvres. Près de 40 % des pauvres du pays, soit 3,3 millions d'habitants, se concentrent dans trois régions seulement : le Nord, le Centre-Nord et le Centre-Ouest.

9. Pour réduire la pauvreté, il faut augmenter les revenus dans le secteur agricole. La dépendance des cultures pluviales et de l'élevage entraîne un niveau élevé de risque lié au revenu. Plus de 80 % des ménages burkinabè déclarent avoir subi un choc au cours des 3 dernières années. Les chocs les plus fréquemment évoqués sont la sécheresse et la maladie/le décès de membres de la famille, puis les prix élevés des denrées alimentaires. L'agriculture étant le principal moyen de subsistance des ménages ruraux, ces derniers sont davantage exposés aux augmentations brutales des prix des intrants agricoles. Dans les régions de l'Est, du Sud-Ouest et du Centre-Ouest, la productivité des cultures est faible, en dépit du fait que ces régions du pays bénéficient de meilleures conditions pédoclimatiques que d'autres.



10. La COVID-19 pourrait annuler les récents progrès enregistrés dans la réduction de la pauvreté. L'analyse des scénarios indique que le taux de pauvreté international augmentera en 2020 jusqu'à environ 37 %, ou plus. Les impacts directs comme la perte de revenus due à la maladie et à des dépenses de santé supplémentaires pourraient être maîtrisables, mais les impacts indirects sont plus étendus, lourds et incertains. Il s'agit notamment de la perte de revenus du travail et autres revenus (dont les envois de fonds), le dérèglement du marché et des chaînes d'approvisionnement et les perturbations dans la prestation des services de base. À titre d'exemple, l'épidémie de COVID-19 pourrait empêcher près de 4 millions d'enfants actuellement scolarisés (dont au moins un tiers bénéficie des cantines scolaires) de bénéficier d'un enseignement de qualité et d'une nutrition adéquate, ce qui aurait de graves conséquences sur les capacités humaines futures du pays.

11. Le monde a changé avec le COVID-19 et le gouvernement du Burkina Faso devrait prendre les mesures politiques adéquates pour protéger les vies, les moyens de subsistance et l'avenir. Compte tenu de la nature du défi, à court terme la maîtrise de la propagation du virus, mais aussi la protection de la vie des patients doivent faire l'objet d'une attention immédiate. À moyen terme, il faut protéger les emplois et les fonctions clés du gouvernement et soutenir les activités économiques essentielles. La plupart des efforts devront nécessairement se concentrer sur la lutte contre la pandémie et ses impacts économiques. Toutefois, pour le long terme des investissements dans les secteurs de la santé, éducation et la digitalisation des services publics doivent également être réalisés pour jeter les bases de la croissance et de la réduction de la pauvreté.

Encadré 1 : Détérioration du contexte sécuritaire et humanitaire au Burkina Faso

La situation sécuritaire s'est rapidement détériorée au cours des deux dernières années, et des violences armées persistantes dans 5 régions engendrent de graves problèmes humanitaires. Au 22 avril 2020, plus de 848 000 Personnes Déplacées Internes (PDI) au Burkina Faso (contre 87 000 en janvier 2019) avaient fui de nombreuses attaques et affrontements intercommunautaires particulièrement violents survenus en 2019. La fermeture de plus de 2 000 écoles prive 330 000 enfants de scolarité. L'extrémisme violent, qui a d'abord franchi les frontières malienne et nigérienne, est désormais bien ancré : il se propage dans tout le pays et il est de plus en plus étroitement lié aux dynamiques intercommunautaires et d'autodéfense locales. Cet extrémisme violent est alimenté par les inégalités perçues entre les communautés et en leur sein, par des luttes pour le contrôle des terres et une confiance érodée dans la capacité de l'État à protéger la population et à rendre la justice*. Un tiers du territoire environ est désormais affecté par les conflits, mais des événements violents et des tensions sont rapportés sur l'ensemble du territoire.

Plusieurs initiatives nationales et internationales ont été lancées pour s'attaquer à ces défis humanitaires, de développement et de consolidation de la paix. En 2017, le gouvernement a lancé le Programme d'urgence pour le Sahel/BF (PUS-BF) afin de remédier aux déficits d'infrastructures de base et lutter contre les facteurs de conflit dans les régions du Sahel et du Nord. En décembre 2018, un « état d'urgence » a été décrété par le gouvernement dans plusieurs provinces affectées par l'insécurité. En juin 2019, le gouvernement a encore élargi le PUS-BF à quatre régions supplémentaires (PUS élargi). Le Burkina Faso est membre du G5 Sahel, dont la présidence tournante a été assurée par le chef d'État Roch Kaboré de février 2019 à mars 2020. L'Alliance Sahel a été créée en juillet 2017 pour soutenir les efforts de stabilisation régionale. Elle rassemble les principaux partenaires de la région du Sahel (PNUD, Banque mondiale, BAD, Union européenne, France et Allemagne en tant que membres fondateurs) autour d'un objectif de coordination et de soutien accru aux régions fragilisées. La Banque mondiale est le principal contributeur financier de l'Alliance.

* *Évaluation des risques et de la résilience dans la région du Sahel*, Banque mondiale, 2020

SITUATION DE L'ÉCONOMIE

2.1 Évolution récente de l'économie

2.1.1. Secteur réel

12. Le contexte sécuritaire et humanitaire au Burkina Faso s'est rapidement détérioré, les attaques terroristes et les conflits intercommunautaires s'étant intensifiés. Six des 13 régions du pays sont en état d'urgence depuis 2018. Des attaques en 2019 ont visé une mine d'or, des postes militaires et de gendarmerie et des civils. Dans le domaine de la santé, près de 1,5 million de personnes n'a pas accès aux soins, car 9,5 % des établissements sont fermés et 12 % d'entre eux n'offrent que des services limités (Encadré 1). En outre, l'augmentation du nombre de personnes déplacées internes (PDI) au Burkina Faso est l'une des plus importantes au monde. Ce nombre a été multiplié par 17 en 16 mois, passant de moins de 50 000 en janvier 2019 à 270 776 en juin 2019, puis à 848 000 au 22 avril 2020. La crise des PDI s'est aussi considérablement aggravée au cours de la dernière année : sur les 45 provinces du pays, 44 accueillent actuellement des PDI, contre seulement 8 environ en février 2019. Contrairement à de nombreux autres pays, la plupart des personnes déplacées vivent dans des familles d'accueil et non dans des camps. Bien que ce soit un signe de cohésion sociale, l'accueil des PDI exacerbe les difficultés d'une population déjà pauvre et menace la capacité du gouvernement à fournir des services sociaux (dans le domaine de la santé, de l'approvisionnement en eau parfois insuffisant pendant la saison sèche, etc.), au moment où il doit faire face à une hausse importante des dépenses de sécurité.

13. Malgré cette aggravation de la situation sécuritaire, la croissance du PIB réel s'est maintenue à 5,7 % en 2019 (Tableaux 1 et 2). Ce taux de croissance indique un déclin par rapport à 2018 (6,8 %), dû à une baisse des performances dans les principaux secteurs des biens commercialisables comme l'agriculture, les mines, la transformation du coton et la construction. La croissance en 2019 a été principalement tirée par le secteur des services, en particulier des services financiers et des TIC. La production agricole n'a augmenté en volume que de 4,6 % en 2019 (contre 9,9 % l'année précédente) en raison de la rotation des terres entre le coton et les cultures agricoles. Cette décélération relative de la production agricole a été compensée par une croissance plus forte des services, estimée à 8,2 % (contre 6,7 % en 2018). La croissance du secteur des services a été en partie soutenue par une concurrence accrue et une pénétration du marché par les opérateurs de réseaux lors de l'attribution et du déploiement des licences 4G (au premier trimestre 2019). Après un premier semestre de forte croissance économique, les activités ont ralenti au second semestre. Cette décélération s'explique principalement par la forte baisse des investissements dans les infrastructures publiques (pour compenser la masse salariale historiquement élevée et l'augmentation des dépenses de sécurité) et la dissipation des effets du rebond de la production céréalière enregistré en 2018.

Tableau 1 : Croissance du PIB réel du côté de l'offre et de la demande

	2016	2017	2018	2019 Estim.
Croissance du PIB (%)	6,0	6,2	6,8	5,7
Du côté de la demande				
Consommation	2,0	1,3	2,7	8,0
Consommation privée	-0,1	-2,1	1,5	7,2
Consommation publique	17,5	22,2	8,1	12,0
Investissement	11,1	21,1	18,0	-2,1
Investissement privé	14,5	9,2	25,6	-5,0
Investissement public	1,5	59,1	1,4	5,7
Exportations	11,7	19,4	6,0	-2,3
Importations	2,2	13,0	3,5	-1,6
Du côté de l'offre	5,96	6,16	6,82	5,69
Agriculture	4,1	-1,1	9,9	4,6
Industrie	4,9	9,3	3,6	1,9
Services	6,8	6,6	6,7	8,2

Source : Autorités burkinabè ; estimations du personnel de la Banque mondiale et du FMI.

Tableau 2: Contributions à la croissance du PIB réel du côté de l'offre et de la demande

	2016	2017	2018	2019 Estim.
Croissance du PIB (%)	6,0	6,2	6,8	5,7
Du côté de la demande				
Consommation	1,83	1,14	2,19	6,34
Consommation privée	-0,11	-1,58	1,05	4,64
Consommation publique	1,94	2,72	1,15	1,71
Investissement	2,12	4,25	4,13	-0,54
Investissement privé	2,05	1,42	4,03	-0,93
Investissement public	0,08	2,84	0,10	0,39
Exportations	2,72	4,77	1,65	-0,63
Importations	0,71	4,00	1,15	-0,51
Du côté de l'offre	5,96	6,16	6,82	5,69
Agriculture	1,09	-0,32	2,35	1,08
Industrie	1,40	2,80	1,02	0,52
Services	3,47	3,68	3,45	4,09

Source : Autorités burkinabè, estimations et projections du personnel de la Banque mondiale et du FMI.

14. En 2019, la croissance du PIB a été principalement tirée par la consommation privée et publique, alimentée, respectivement, par le crédit au secteur privé et les dépenses sociales et de sécurité. Du côté de la demande, la performance économique a été principalement tirée par des facteurs internes, en particulier la consommation. La consommation privée (4,6 %) en a constitué la part la plus importante. La part de la consommation publique a été plus modeste (1,7 %). D'une part, après un ralentissement temporaire en 2018 (6,7 %), le crédit au secteur privé s'est accéléré pour s'établir à 11,1 %, alimentant la croissance de la consommation privée (7,2 %, contre 1,5 % en 2018). D'autre part, les dépenses courantes du gouvernement ont continué d'augmenter en 2019 suite à l'aggravation de la crise humanitaire et à la hausse des dépenses dans les secteurs social (gratuité des soins de santé, satisfaction des besoins essentiels des PDI, etc.) et de la sécurité (recrutements, nouveaux équipements, etc.).

15. La chute des prix des denrées alimentaires a entraîné une déflation en 2019 (Figure 1). L'inflation globale est tombée à -2,9 % en 2019, principalement en raison de la chute des prix des denrées alimentaires (-6,1 %). Cette baisse s'explique par les bonnes récoltes (augmentation de l'offre) enregistrées en 2018 et au début de 2019. Les pressions déflationnistes ont culminé en septembre 2019, lorsque l'indice des prix à la consommation a baissé de 5,4 % (en glissement annuel) et que la sous-catégorie des prix alimentaires a chuté de 9,8 %. Depuis septembre 2019, les pressions déflationnistes découlant des prix des denrées alimentaires se sont atténuées, tandis que les prix des services publics et du carburant ont augmenté pour atteindre 3,6 % au dernier trimestre 2019. En janvier 2020, les prix ont continué d'augmenter, l'inflation globale s'établissant à -0,9 % (en glissement annuel). Dans le sillage de la crise de la COVID-19, les prix à la consommation sont restés relativement stables², malgré les craintes de rationnement et de gonflement des prix suscitées par de potentielles perturbations des chaînes logistique et d'approvisionnement. En avril 2020, la variation de l'indice des prix à la consommation (IPC) en glissement annuel s'établissait à -1,2 %, soit malgré tout une augmentation de 0,3 % par rapport à l'IPC de janvier. Cette tendance pourrait bien annoncer des pressions inflationnistes futures, surtout si la pandémie s'aggrave et se propage au secteur agricole.

Figure 1 : Variation des prix en glissement annuel

Figure 1.1 : Inflation globale (en glissement annuel)

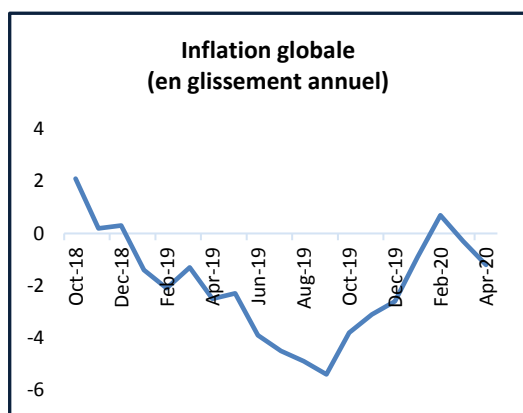
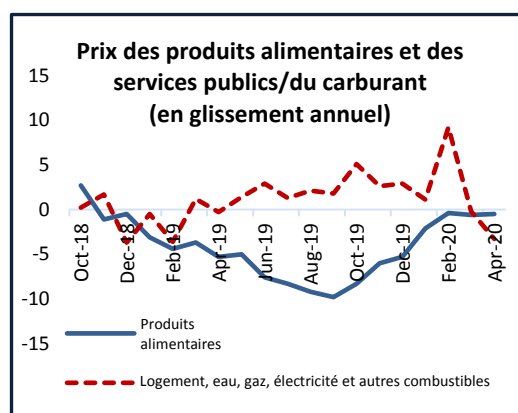


Figure 1.2 : Prix des produits alimentaires et des services publics/carburant (en glissement annuel)



Source : Institut national de la statistique du Burkina Faso (<http://www.insd.bf/>)

² À l'exception d'un pic observé en février (augmentation de 0,7 % en glissement annuel).

2.1.2. Secteur financier et monétaire

16. Les politiques monétaire et de change du Burkina Faso sont gérées par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), qui maintient une parité fixe entre le franc CFA et l'euro. Les réserves internationales de la BCEAO ont atteint 4,9 mois d'importations en 2019, contre 4,5 mois en 2018, grâce à un assainissement budgétaire et une hausse des entrées de capitaux nettes. Malgré une politique monétaire stricte et ferme, les pressions régionales sur la liquidité ont été atténuées par une augmentation de l'offre de monnaie par la BCEAO et une baisse de la demande de refinancement des banques. Le taux de change effectif réel s'est déprécié de 5 % en 2019 en raison de la dépréciation nominale de l'euro par rapport au dollar américain, conjuguée à une inflation toujours plus faible de la région UEMOA par rapport à ses partenaires commerciaux.

17. Le secteur financier est sain, mais sa marge de manœuvre est réduite. Le système bancaire demeure bien capitalisé avec un ratio d'adéquation des fonds propres d'environ 12 % supérieur au minimum réglementaire (8,6 %). En outre, la part des prêts non performants dans le total des prêts (ratio des PNP) est tombée à 7,4 % en 2019, contre 8,8 % un an plus tôt. Le secteur est relativement peu développé, le crédit global au secteur privé n'ayant totalisé que 28,9 % du PIB en 2019. Toutefois, le taux de croissance du crédit au secteur privé a augmenté, passant à 11,1% contre seulement 6,7% en 2018. De plus, le marché régional offre aux banques locales des opportunités d'accès au marché, mais les expose également aux risques liés aux non-résidents de la région et à l'État. En effet, si cette exposition ne comporte pas de risques de change, elle augmente l'exposition souveraine des banques et leur vulnérabilité aux crises régionales. Enfin, dans le sillage de la crise de la COVID-19, le risque de défaut sur les prêts accordés aux entreprises locales augmentera probablement en 2020, ce qui pourrait entraîner une augmentation des PNP dans le secteur bancaire. De plus, dans la mesure où les banques ayant une forte aversion au risque transfèrent leur enveloppe de prêts vers le secteur public (bons du Trésor et obligations d'État), le risque d'assèchement du crédit au secteur privé est réel, ce qui pourrait ralentir toute reprise future.

2.1.3. Secteur des comptes publics

18. En 2019, le déficit budgétaire a été quasiment divisé par deux et aligné sur les critères de convergence budgétaire de 3 % de l'UEMOA (Tableau 3). Le resserrement budgétaire s'explique par la hausse des recettes budgétaires et des dépenses quasiment inchangées par rapport à l'année précédente. En effet, d'une part, les recettes totales et les dons ont dépassé les niveaux de 2018 de 1,5 % du PIB. Les recettes totales (hors dons) ont augmenté de 17,0 % du PIB à 19,5 % en 2019, tandis que les dons ont baissé de 2,4 % à 1,5 % du PIB. D'autre part, la masse salariale traditionnellement importante (57,3 % des recettes fiscales) et croissante (hausse de plus de 5 % par rapport aux 52,1 % de recettes fiscales en 2018), combinée à l'augmentation des dépenses de sécurité, a été compensée par d'importantes réductions des dépenses d'investissement (de 8,4 % à 6 % du PIB), qui s'expliquent par un important ralentissement des projets d'infrastructures publiques³. Finalement, les dépenses totales et les prêts nets n'ont augmenté que de 23,6 % à 23,7 % du PIB. Enfin, dans le sillage de la crise de la COVID-19, le déficit budgétaire devrait nettement se creuser sur l'année 2020. Cette tendance s'observe déjà dans les états financiers consolidés du gouvernement pour le premier trimestre. À fin mars 2020, le déficit budgétaire a atteint 100,28 milliards FCFA⁴, contre un excédent de 4,36 milliards FCFA pour la même période en 2019.

³ Les transferts ont augmenté de 1% du PIB (à cause des dépenses de sécurité), tandis que l'investissement public a diminué de 2,4% du PIB.

⁴ Au cours des trois premiers mois, les recettes totales ont augmenté de 1,0 % alors que les dépenses totales ont augmenté de 31 %, par rapport à la même période en 2019.

Tableau 3 : Indicateurs économiques sélectionnés

	2016	2017	2018	2019 Estim.
Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire				
Comptes et prix nationaux				
PIB à prix constants	6,0	6,2	6,8	5,7
Déflateur du PIB	2,5	2,0	2,4	-3,0
Prix à la consommation (moyenne)	-0,2	0,4	2,0	-3,2
Comptes monétaires sélectionnés				
Crédit bancaire au gouvernement	-4,5	5,9	-0,2	2,6
Crédit bancaire au secteur privé	12,1	14,4	6,7	11,1
Masse monétaire (M3)	11,8	21,6	10,4	8,8
En pourcentage du PIB, sauf indication contraire				
Comptes fiscaux				
Recettes totales et dons	18,6	19,2	19,4	20,9
Dépenses totales et prêts nets	21,5	26,1	23,6	23,7
Solde budgétaire global (avec dons)	-3,0	-6,8	-4,2	-2,7
Dette publique totale	33,3	33,5	37,7	40,0
Secteur extérieur				
Solde du compte courant	-6,1	-5,0	-4,1	-4,4
Solde des biens et services	-6,2	-5,0	-4,0	-4,7
Investissements directs étrangers	2,7	-0,1	1,2	1,2
Dette publique extérieure	23,7	21,1	21,5	22,6
PIB nominal				
en milliards FCFA	7 599	8 228	8 998	9 226
en millions USD	12 213	14 846	15 616	15 630

Source : Autorités burkinabè, estimations et projections du personnel de la Banque mondiale et du FMI.

19. Les recettes budgétaires totales et les dons ont augmenté de près de 2 % pour atteindre 20,9 % du PIB en 2019.

La vente de licences de télécommunications 4G a contribué à une augmentation des recettes non fiscales de 2,0 % à 3,5 % du PIB. Les recettes fiscales ont augmenté de 0,1 % pour atteindre 15,1 % du PIB grâce aux mesures supplémentaires de recouvrement des impôts mises en place par le gouvernement, notamment une intensification des efforts en la matière visant les contribuables présentant des arriérés, l'utilisation effective de factures normalisées dans la capitale, l'accroissement des déclarations de revenus et des paiements en ligne, l'augmentation des cycles de recensement des contribuables et la hausse de 10 % à 15 % de la taxe sur les boissons non alcoolisées. Les dons ont diminué de 0,9 % pour s'établir à 1,5 % du PIB, principalement en raison d'une forte baisse du financement des projets, qui est passé de 1,4 % à seulement 0,5 % du PIB. Le gouvernement a intensifié ses efforts visant à optimiser le recouvrement des recettes avant la crise de la COVID-19 (janvier-février) pour mieux

s'y préparer. Au 31 mars, les recettes totales en glissement annuel ont augmenté de 1,0 %, tirées principalement par les recettes fiscales (en hausse de 5,8 % en glissement annuel). Il est peu probable que ces efforts se poursuivent sur le reste de l'année 2020, car la récession économique affecte les recettes fiscales⁵.

20. En 2019, la hausse des dépenses courantes a évincé les dépenses d'investissement. Les dépenses sécuritaires et humanitaires, l'augmentation de la masse salariale, les subventions à l'énergie et celles aux entreprises publiques ont porté les dépenses courantes à 17,9 % du PIB en 2019, contre 15,4 % du PIB en 2018. La masse salariale en pourcentage du PIB est passée de 7,8 % en 2018 à 9,2 % en 2019⁶. Cette forte hausse illustre principalement l'augmentation des effectifs de sécurité et l'introduction d'un système d'incitation destiné aux forces de sécurité, rétroactif sur leur rémunération de 2018. Malgré l'augmentation des dépenses courantes, la hausse des dépenses totales a été contenue grâce à une forte baisse des dépenses d'investissement (de 8,4 % du PIB en 2018 à 6,0 % en 2019). Au premier trimestre 2020, la tendance à la hausse des dépenses courantes s'est aggravée à cause de la crise de la COVID-19. Sur cette période, les dépenses totales et les prêts nets se sont élevés à 558,18 milliards FCFA, contre 426,83 milliards FCFA sur la même période en 2019, soit une augmentation de 131,35 milliards FCFA, ou 30,77 %, en glissement annuel. Cette augmentation être attribuée à l'augmentation en glissement annuel des dépenses courantes (+15,14 %), mais aussi des dépenses d'investissement (+85,91 %).

21. L'éviction des dépenses d'investissement par les dépenses courantes observée en 2019 pourrait affecter le taux de croissance potentiel. La baisse des dépenses d'investissement pourrait réduire le potentiel de production à moyen terme de l'économie à cause du report ou de l'arrêt de projets d'infrastructures importants. Parallèlement, l'augmentation des dépenses courantes, y compris les subventions à l'énergie, est politiquement difficile à infléchir dans un contexte de triple crise humanitaire, sociale et sanitaire. Pour contenir les risques budgétaires, le gouvernement a pris plusieurs mesures : une réduction de 45 % du nombre de recrutements, passés de 10 615 en 2018 à 5 892 en 2019 ; et le recensement et le redéploiement d'environ 13 000 employés dans le secteur de l'éducation et d'environ 2 000 professionnels de santé à travers le pays afin d'accroître l'efficacité. En outre, le gouvernement a réformé la fonction publique (réduction des avantages sociaux, extension aux fonctionnaires de l'Impôt Unique sur les Traitements et Salaires (IUTS)⁷, etc.) et commencé à augmenter progressivement les prix de détail du pétrole et du gaz. Enfin, le gouvernement a mené une campagne pour informer les consommateurs sur la répartition inéquitable des subventions à l'énergie, dont profitent davantage les ménages les plus riches, afin de calmer le mécontentement de la population face à la hausse des prix de détail de l'énergie. Avec la crise de la COVID-19, la forte hausse des dépenses d'investissement est principalement due aux investissements dans le secteur de la santé. Cette augmentation résulte de la redéfinition des priorités du budget public en réponse à la crise sanitaire. Les secteurs autres que la santé devraient connaître une baisse importante des investissements publics au cours de l'année 2020.

22. Le déficit budgétaire a été en grande partie financé par l'émission de titres sur le marché intérieur et régional. La majeure partie du déficit a été financée par les banques commerciales nationales et régionales. En parallèle, un financement extérieur était également disponible, principalement sous forme de prêts-projets consentis par des créanciers multilatéraux et bilatéraux et d'un appui budgétaire de la Banque mondiale.

⁵ Malgré des mesures d'atténuation comme la généralisation de la déclaration et du paiement électroniques des impôts.

⁶ Le Burkina Faso enregistre la deuxième plus grande part de masse salariale rapportée au PIB de l'UEMOA. Plus de la moitié des recettes fiscales publiques (57,1 % en 2019) sert à payer les salaires (contre 35 % en vertu du critère de convergence régionale).

⁷ Taxe sur les compléments de salaire.

2.1.4. Secteur extérieur

23. La politique budgétaire relativement prudente a également contribué à contenir le creusement du déficit du compte courant de 0,3 % à 4,4 % du PIB en 2019 (Tableau 3). La dégradation du solde du compte courant s'explique principalement par la hausse du déficit commercial, qui est passé de 4,0 % à 4,7 % du PIB (principalement en raison de l'augmentation des importations de pétrole). Cette hausse n'a pas pu être entièrement compensée par les revenus de placement supplémentaires qui ont réduit le déficit primaire de 0,5 %.

24. Avec la baisse durable des exportations de coton, le déficit du commerce des biens et services est passé à 4,7 % du PIB. La mauvaise saison dans la filière du coton en 2018 illustre la gestion inadaptée du sous-secteur et l'accumulation des arriérés dus aux producteurs. En outre, environ 200 000 hectares de terres destinées à la culture du coton ont été abandonnés à cause de la mauvaise qualité des intrants. Cette situation a prolongé dans la durée la contraction des exportations de coton, équivalant en 2019 à une perte de 1 % du PIB. Dans le même temps, les exportations aurifères ont augmenté pour atteindre 19,5 % du PIB grâce à une hausse de 9,7 % des prix de l'or en 2019 et une augmentation des volumes exportés par une société minière nouvelle sur le marché. Les importations de produits non pétroliers sont restées robustes, à 20,6 % du PIB, grâce à une solide croissance de la consommation privée et des investissements, alimentée par l'augmentation des revenus et la croissance du crédit au secteur privé.

25. Le déficit du compte courant n'a été que partiellement financé par les flux d'IDE, qui représentaient 1,2 % du PIB en 2019, soit à peu près le même niveau que l'année précédente. Les entrées nettes de capitaux dans le compte financier se sont élevées à 5,7 % du PIB, entraînant une accumulation de réserves de change à hauteur de 0,4 % du PIB. Les flux générateurs d'endettement sous forme d'investissements en portefeuille et d'emprunts contractés par les banques commerciales, aux conditions du marché, ont représenté 1,6 % du PIB et financé moins du tiers du déficit du compte courant.

2.1.5. Dette publique

26. La dette publique totale et garantie par l'État est estimée à près de 40 % du PIB en 2019 (voir Tableau 3). La dette intérieure représentait 17,4 % de la dette publique totale. Elle est constituée de titres émis sur le marché intérieur et régional. La dette intérieure est assortie d'un taux d'intérêt nominal moyen d'environ 3 %. Elle est détenue en bons du Trésor à court terme à hauteur d'environ 40 % et d'obligations à long terme avec des échéances supérieures à 7 ans pour un quart. Plus de la moitié de l'encours de la dette publique (soit 22,6 % du PIB) est due à des créanciers extérieurs représentés par des institutions multilatérales et des partenaires bilatéraux. Le pays bénéficie de conditions de financement largement préférentielles, assorties d'un taux d'intérêt nominal moyen d'environ 1 %, avec des échéances à 20 ans en moyenne et un délai de grâce de 5 ans.

27. D'après l'analyse de la soutenabilité de la dette réalisée conjointement par la Banque mondiale et le FMI en avril 2020, le Burkina Faso court un risque modéré de surendettement. Tous les indicateurs du fardeau de la dette extérieure sont en deçà des seuils indicatifs du scénario de référence. Cependant, lors d'un test de résistance simulant une crise des exportations, deux des seuils — solvabilité et liquidité — ont été dépassés, ce qui a généré la note « modérée » pour le risque de surendettement extérieur. L'impact considérable de la crise des exportations sur tous les indicateurs du fardeau de la dette témoigne de la forte dépendance à l'égard des exportations de matières premières et de la vulnérabilité à la volatilité de leurs prix. Dans le sillage de la crise de la COVID-19, le Burkina Faso a décidé début mai de participer à l'Initiative de suspension du service de la dette



du G20/Club de Paris.⁸ Les créanciers bilatéraux dont le service de la dette est exigible ont été contactés. Si la participation à cette initiative offre une marge de manœuvre budgétaire supplémentaire uniquement à court terme, elle ne devrait pas avoir d'incidence sur les perspectives de soutenabilité de la dette du pays.

2.2 Perspectives économiques au temps de la COVID-19

28. En mai 2020, la pandémie de COVID-19 s'est propagée sur la quasi-totalité de la planète, perturbant l'ordre social et économique. La croissance mondiale devrait sévèrement chuter en 2020 et entraîner les pires retombées économiques depuis la Grande Dépression. L'Afrique subsaharienne pourrait être confrontée à sa première récession depuis vingt-cinq ans. Selon le dernier rapport *Africa's Pulse*⁹ de la Banque mondiale, la région pourrait enregistrer en 2020 une perte de production de 37 à 79 milliards USD. Plusieurs pays seraient sévèrement frappés par l'insécurité alimentaire, et toute la région devrait connaître une contraction de 2,6 % à 7,0 % de la production agricole.

Figure 2 : Évolution de la COVID-19 au Burkina Faso

Figure 2.1 : Nombre de cas de COVID-19 signalés

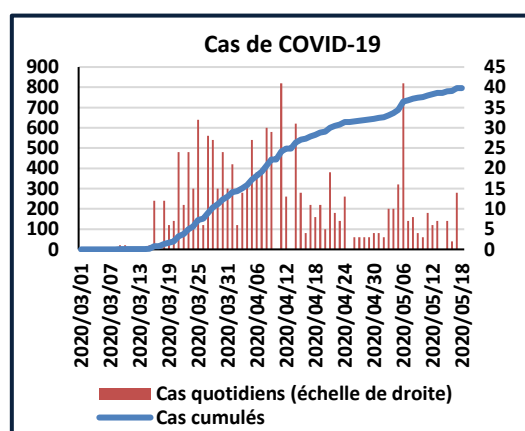
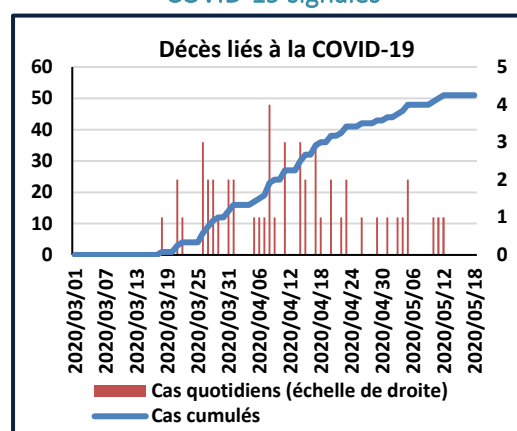


Figure 2.2 : Nombre de décès liés à la COVID-19 signalés



Source : Institut national de la statistique du Burkina Faso (<http://www.insd.bf/>)

29. Si, lors de la rédaction de ce rapport, le Burkina Faso comptait encore un nombre relativement limité de cas de COVID-19, l'impact social et économique indirect de la crise sanitaire sera considérable (Figure 2). La vulnérabilité globale du pays est élevée dans un contexte de crise à la fois humanitaire, sécuritaire et sociale. Comme nous le verrons dans les chapitres suivants, les canaux de transmission de la COVID-19 sont externes (par ex., les prix des matières premières) et internes (par ex., l'impact de la distanciation sociale sur les secteurs réels de l'économie). Le Burkina Faso dispose de certaines réserves budgétaires, mais ses marges de manœuvre monétaire et financière sont limitées. La capacité du secteur sanitaire est faible, mais le gouvernement présente un degré raisonnable d'efficacité globale. Dans le *scénario de référence*,¹⁰ la croissance chute de 5,7 % en 2019 à

⁸ Fin avril, environ 20 % du service de la dette arrivant à échéance en 2020 avaient déjà été payés. Cela pourrait toutefois permettre au Burkina Faso d'économiser jusqu'à 40 millions USD (0,25 % du PIB) en termes de paiements différés.

⁹ <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/33541>

¹⁰ Dans le scénario de référence, l'économie mondiale se contracte de 4,9 % en 2020 et rebondit en 2021 avec 4,2 %, les mesures d'endiguement dans les économies avancées étant levées d'ici la fin juin 2020. Les prix du pétrole diminuent de 43 % en 2020 et les prix des produits de base non énergétiques baissent de 5 %. La chute du prix du coton est plus prononcée, tandis que le prix de l'or atteint son plus haut niveau depuis 2012.

2,0 % en 2020, et le déficit budgétaire augmente de 2,7 % du PIB en 2019 à 5,0 % en 2020. Dans le *scénario pessimiste*,¹¹ l'économie se contracte de 3,3 % en 2020, et le déficit budgétaire remonte à 9,3 % du PIB. Dans l'ensemble, l'impact économique est important dans le *scénario de référence* et grave dans le *scénario pessimiste* (Tableau 7 de l'Annexe).

30. Le gouvernement burkinabè a pris des mesures décisives et précoces pour contenir et atténuer la propagation du virus (Tableau 6 de l'Annexe). Les écoles et les universités ont été fermées dès le 16 mars, une semaine après l'annonce des premières contaminations à la COVID-19. Cinq jours plus tard, un couvre-feu national est entré en vigueur, les vols commerciaux ont été suspendus et les frontières terrestres fermées. Le 25 mars, les rassemblements publics ont été annulés à Ouagadougou et dans les environs ; les manifestations, les baptêmes et les mariages ont été interdits ; les bars, les restaurants et les marchés ont été fermés. À partir du 27 mars, les transports en commun intraurbains ont été interdits, et les villes comptant des cas de COVID-19 confirmés ont été mises en quarantaine, notamment Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Les mesures ont été progressivement assouplies à partir du 20 avril, avec la réouverture du principal marché de la capitale mais le port obligatoire du masque a commencé le 27 avril et les classes d'examen ont repris le premier juin, les autres classes ayant été validées.

2.2.1. Canaux de transmission

31. La pandémie de COVID-19 risque fort d'être un choc temporaire. Elle impacte l'économie nationale (y compris le secteur informel) à travers des canaux extérieurs et internes, et certains de ses effets sont déjà visibles. Pour faire face au choc, il convient d'apporter des solutions appropriées sur trois fronts : (i) lutter contre la maladie (« aplatissement de la courbe ») ; (ii) faire face à l'arrêt brutal de la demande globale et à un accès plus restreint au financement ; et (iii) s'attaquer à la déstabilisation des chaînes logistiques et de valeur.

32. Les canaux de transmission externes opèrent principalement à travers le commerce international et les comptes financiers. Sur le *compte courant*, le poste le plus important est le commerce des biens, où les fluctuations des prix internationaux des matières premières et une désorganisation des chaînes internationales de production et d'approvisionnement pourraient avoir un fort impact sur l'économie réelle. Le pays souffre également de la faiblesse des prix du coton, mais il profite à la fois de la baisse des cours du pétrole et de la hausse des prix de l'or. Par ailleurs, le matériel médicotechnique et les produits sanitaires requis pourraient manquer sur les marchés mondiaux. La baisse des recettes du tourisme et des envois de fonds constitue une autre vulnérabilité. Sur les *comptes financiers*, un resserrement du marché régional des valeurs mobilières pourrait limiter la capacité d'émission de dette intérieure du pays. En revanche, l'augmentation des subventions des bailleurs de fonds, les moratoires de paiement de créances et les annulations de dette permettraient d'atténuer les risques.

¹¹ Dans le scénario pessimiste, la production mondiale diminue d'environ 7 % en 2020, dépassant les contractions annuelles observées pendant la Grande Dépression, car on estime qu'il faudra trois mois supplémentaires de confinement avant de pouvoir maîtriser la pandémie. Les perturbations des chaînes de valeur mondiales exacerbent l'effondrement du commerce mondial, qui se contracte d'un tiers. Le prix du pétrole s'effondre de plus de 50 % en 2020 et le prix de l'or atteint un niveau record dans un contexte d'incertitude mondiale prolongée. En 2021, la croissance mondiale commence à peine à se redresser, passant à 0,7 %.



33. Les canaux de transmission internes opèrent à travers des chocs négatifs de la demande et de l'offre sur les activités réelles. Du côté de la *demande*, la production réelle est affectée tant par la baisse des investissements (par ex., une réévaluation des priorités de dépenses par le gouvernement) que par la diminution de la consommation de biens finaux et intermédiaires (par ex., en raison des mesures de distanciation sociale). Du côté de l'*offre*, l'économie peut souffrir à la fois d'une baisse de productivité (par ex., en raison de la fermeture des écoles et des centres de formation) et d'une plus faible disponibilité de la main-d'œuvre (par ex., en raison de décès ou de maladie). Les sous-secteurs des services exigeant un contact direct entre producteurs et consommateurs sont particulièrement touchés, notamment le transport, les loisirs, l'hébergement et la restauration, l'hôtellerie et les voyages. La production agricole est affectée par la déstabilisation de la chaîne d'approvisionnement, y compris la logistique et le transport. La production minière pourrait pâtir d'une propagation rapide du virus parmi les travailleurs, en particulier dans les carrières artisanales. La baisse de la production a des effets négatifs sur les revenus des ménages, la nutrition, les bénéfices des entreprises et les recettes du gouvernement. En outre, le fonctionnement du gouvernement est affaibli par les mesures de distanciation sociale et la contamination par la COVID-19 des fonctionnaires et hauts responsables.

34. Les mesures de confinement et d'atténuation semblent avoir des effets conséquents. Les données de Google basées sur le traçage des utilisateurs de smartphones montrent un fort impact négatif sur la fréquentation des sous-secteurs de services dès la mise en place des mesures de distanciation sociale (Figure 17 de l'Annexe). Les perturbations mesurées sont plus prononcées au Burkina Faso que dans les pays voisins. Il existe également des preuves qualitatives provenant d'hôtels, de restaurants et de sociétés de transport qui souffrent des mesures mises en place. Par ailleurs, la pandémie a déjà créé un déficit urgent de la balance des paiements, qui n'est que partiellement comblé par la Facilité de crédit rapide du FMI approuvée en avril 2020. Le gouvernement a aussi observé des niveaux de collecte de TVA inférieurs aux attentes budgétaires ? à l'échelle nationale. Enfin, l'inscription des électeurs pour les prochaines élections législatives et présidentielles de novembre 2020 a été retardée en raison de la propagation du virus mais ont recommencé et le calendrier est maintenu.

2.2.2 Analyse de scénarios

35. Cette section évalue l'impact économique potentiel de la COVID-19 sur le Burkina Faso selon deux scénarios différents. Dans le *scénario de référence*, l'économie mondiale se contracte de 4,9 % en 2020 et rebondit en 2021 avec une croissance de 4,2 %, en supposant que les mesures de confinement dans les économies avancées sont levées d'ici fin juin 2020. Les prix du pétrole chutent de 43 % en 2020, et les prix des matières premières hors énergie de 5 %. La baisse des prix du coton est plus prononcée, tandis que les cours de l'or atteignent leur plus haut niveau depuis 2012. Dans le *scénario pessimiste*, la production mondiale diminue d'environ 7 % en 2020 — dépassant ainsi les contractions annuelles enregistrées pendant la Grande Dépression —, en supposant que le confinement devra être prolongé de trois mois avant que la pandémie puisse être maîtrisée. La déstabilisation des chaînes de valeur mondiales accentue l'effondrement du commerce mondial, qui se contracte d'un tiers. Les prix pétroliers dégringolent de plus de 50 % en 2020, et les prix de l'or atteignent un niveau record dans un climat mondial d'incertitude prolongée. En 2021, la croissance mondiale commence à peine à se rétablir, passant à 0,7 %. (Pour l'impact économique sur le Burkina Faso, voir le Tableau 7 et la Figure 18 de l'Annexe.)

36. Dans le scénario de référence, la croissance économique au Burkina Faso ralentit à 2,0 % en 2020. L'économie se contracte à raison de 0,9 % par habitant et l'inflation augmente à 3,2 %. Du côté de la demande, la croissance de la consommation privée ralentit considérablement à cause des mesures de confinement et d'atténuation de la COVID-19. Dans la mesure où le secteur public soutient l'économie, la consommation publique augmente, mais la réduction des investissements publics et privés freine la croissance. Du côté de l'offre, le secteur des services contribue à hauteur de 2,1 points de pourcentage, soit une forte baisse par rapport à l'année précédente. Les sous-secteurs les plus touchés sont les restaurants, les hôtels, la vente de détail, le tourisme et les services de transport. Le secteur en plein essor des TIC est trop petit pour peser sur la croissance globale. La production agricole — elle-même sensible aux phénomènes météorologiques — augmente à peine. Le sous-secteur du coton souffre de la baisse des prix internationaux du coton. La production industrielle stagne, la hausse des prix de l'or étant compensée par une baisse des volumes de production et un arrêt temporaire dans d'autres secteurs. La croissance se redresse en 2021 pour atteindre 5,8 %, dépassant légèrement son rythme potentiel.

37. Dans le scénario pessimiste, le pays traverse une récession en « V » inclinée. La production économique diminue de 3,3 %, et de 6,2 % par habitant en 2020. L'inflation atteint 3,8 %. L'effondrement de l'investissement et la baisse de la consommation privée provoquent une récession. Du côté de l'offre, l'industrie et les services retranchent respectivement 1,4 et 0,8 point de pourcentage à la croissance. Les mesures de confinement nuisent à l'économie, et elles ne suffisent pas à freiner la propagation du virus ; la COVID-19 atteint à terme toutes les zones rurales. Cela perturbe encore plus la production agricole et le secteur agricole retranche 0,3 point de pourcentage à la croissance du PIB. Les exportations nettes empêchent une nouvelle détérioration de la croissance, grâce à la hausse des prix de l'or et à la baisse des cours du pétrole. L'économie se redresse très lentement, avec une croissance de 2,5 % en 2021.

38. Dans ces deux scénarios, les entreprises pâtissent des mesures de distanciation sociale et du ralentissement économique. Les fermetures temporaires, la réduction des heures de travail et l'absentéisme dû à la maladie ou aux mesures de confinement touchent principalement les sous-secteurs des services. L'impact sur la production est important, les services représentant environ 49 % de la valeur ajoutée, quoique la moitié de ce chiffre corresponde à l'administration publique. Si les hôtels et restaurants, qui renoncent à des revenus à cause des mesures de confinement, ne représentent que 1 % de la valeur ajoutée, le ralentissement du commerce (10 % de la valeur ajoutée) a, lui, un impact plus important. Le sous-secteur du commerce génère également la majorité des emplois informels hors agriculture, en particulier dans les MPME. L'impact global est toutefois plus faible sur l'emploi que sur la valeur ajoutée, car seulement 24 % de la population active environ travaillent dans les secteurs non agricoles. Plus la pandémie se prolonge, plus ces effets pèsent sur l'économie. Alors que dans le *scénario de référence* les entreprises reprennent complètement leurs activités au deuxième semestre, elles restent fermées ou ne fonctionnent que partiellement jusqu'à fin septembre dans le *scénario pessimiste*. L'impact estimé sur l'économie est toutefois disproportionnellement plus grand dans ce dernier cas, en raison de la dislocation plus grave des facteurs de production, qui perdure bien au-delà de la fin de l'urgence sanitaire.

39. Les entreprises sont durement frappées par le durcissement des conditions de crédit et les options d'adaptation des micro petites et moyennes entreprises (MPME) sont limitées. L'incertitude créée par l'urgence sanitaire pèse sur le désir d'investir des entreprises et la volonté de prêter des banques (et des prêteurs informels). Dans le *scénario de référence*, la croissance du crédit au secteur privé est limitée à 3 % en 2020. Certaines mesures sont adoptées par le gouvernement, notamment des dons, des garanties et des crédits d'impôt pour atténuer l'impact économique. Les paiements mobiles sont étendus afin d'aider les PME. Comme



la période d'atonie est plus longue dans le *scénario pessimiste*, les capacités productives diminuent et compliquent la situation. Les licenciements et gels des contrats de travail annoncés par les employeurs en constituent un bon exemple. La plupart des entreprises, et les MPME informelles en particulier, ont des options d'adaptation limitées (par ex., travail à distance) et sont dans l'incapacité de supporter les conséquences d'une fermeture prolongée. Même les sous-secteurs bénéficiant initialement de la crise (les TIC et la santé) sont touchés par les décès et la maladie des employés et la désorganisation des chaînes de valeur.

40. Dans le scénario de référence, le déficit du compte courant est estimé à 4,3 % du PIB de 2020, un chiffre pratiquement identique à celui de 2019. La balance commerciale s'améliore légèrement, car la baisse des importations (-2,1 % du PIB) due principalement à la chute des prix du pétrole compense la baisse des exportations (-1,5 % du PIB). Malgré l'augmentation de la capacité de production, les exportations de coton diminuent en valeur suite à une baisse constante depuis 10 ans des cours internationaux du coton. En revanche, les exportations d'or restent robustes grâce aux prix internationaux élevés de l'or, et malgré la baisse de la production en volume. Dans la mesure où les entreprises étrangères investissent moins dans un environnement commercial incertain, la couverture du déficit du compte courant par les IDE diminue de 28 % en 2019 à 21 % en 2020. Les entrées de portefeuille chutent fortement tout en restant positives, car le gouvernement émet de nouvelles obligations sur le marché régional des valeurs mobilières pour financer le déficit budgétaire.

41. Dans le scénario pessimiste, le déficit du compte courant s'élève à 4,6 % du PIB en 2020. Le recul du volume des exportations et des importations est plus marqué et plus long, principalement en raison de la déstabilisation des chaînes de valeur mondiales. Les prix de l'or historiquement élevés soutiennent les exportations de marchandises, tout comme la faiblesse des cours internationaux du pétrole du côté des importations. Malgré ces facteurs positifs pour le Burkina Faso, d'autres tendances vont dans la direction opposée. Par exemple, les envois de fonds diminuent plus fortement, car la récession mondiale plus profonde affecte également la Côte d'Ivoire voisine et sa grande communauté burkinabè. Dans ce scénario, la couverture du déficit du compte courant par les IDE diminue à moins de 15 % à partir de 2020. Les options de financement se rétrécissent à mesure que la capacité d'absorption du marché régional des valeurs mobilières s'épuise. Le pays dépend du soutien extérieur à la balance des paiements et de flux concessionnels supplémentaires pour combler le déficit de financement.

42. Dans le scénario de référence, le déficit budgétaire passe de 2,7 % du PIB en 2019 à 5,0 % en 2020. Cette augmentation découle à la fois de la baisse des recettes totales (de 20,9 à 19,5 % du PIB) et de l'augmentation des dépenses (de 23,7 à 24,5 % du PIB). Par rapport aux projections du FMI pour 2020 datant de décembre 2019, la mobilisation des recettes nationales est inférieure de 2,1 % du PIB, ce qui est partiellement compensé par des dons plus élevés de 0,6 % du PIB. Les recettes fiscales diminuent à 15,2 % du PIB, en raison d'une forte chute des revenus de la TVA, et les recettes non fiscales baissent à 2,2 %. La diminution des revenus nationaux découle de la baisse de l'activité économique et des recettes douanières, ainsi que des reports ou annulations temporaires d'impôts pour atténuer l'impact économique du choc de la COVID-19. Les subventions aux services publics et les transferts aux collectivités locales augmentent avec les dépenses liées à la COVID-19. La pression sur les dépenses est en partie compensée par une légère réduction du taux de croissance de la masse salariale et des économies de coûts dues à la rationalisation des programmes sociaux. En outre, les retards dans la mise en œuvre des investissements publics entraînent une diminution des dépenses d'investissement, qui passent de 6,0 % du PIB en 2019 à 5,5 % en 2020.

43. Dans le scénario pessimiste, le déficit budgétaire remonte à 9,3 % du PIB en 2020, principalement en raison d'une forte baisse des recettes publiques. Ces dernières diminuent de plus de 20 % en 2020 avec l'extension du confinement et le ralentissement prolongé du commerce international. La préoccupation immédiate est d'établir des priorités de dépenses en faveur des opérations de sécurité et de l'endiguement, de l'atténuation et du traitement des infections par COVID-19, y compris le paiement en temps opportun des travailleurs de la santé et le soutien aux employés en première ligne et à leurs familles. Alors que le marché régional des valeurs mobilières s'assèche, le gouvernement dispose de deux options pour combler un déficit de financement croissant : réduire toutes les dépenses non essentielles ou attirer davantage de financement externe. Si la réduction des dépenses d'investissement peut restreindre le déficit budgétaire à environ 6 % du PIB, l'effet sur le potentiel de croissance du pays pourrait être grave. Avec la disponibilité de fonds extérieurs, le déficit budgétaire passe à 9,3 % du PIB, tout en atténuant l'impact sur la croissance future.

44. Le gouvernement explore diverses sources de financement pour soutenir la réponse à la COVID-19 et combler le déficit financier. Dans le scénario de référence, le déficit de financement pour 2020 est estimé à 2 % du PIB début avril 2020. La moitié est couverte par le FMI à travers des décaissements en vertu d'une FCR approuvée le 14 avril (0,7 % du PIB) et d'une FEC (0,3 % du PIB) déjà en place, mais suspendue jusqu'en juillet en raison de l'urgence sanitaire. Des financements supplémentaires de l'IDA (jusqu'à 0,9 % du PIB), de la BAD et de la BOAD combleront le reste du déficit de financement. Dans le scénario pessimiste, le déficit de financement se creuse à environ 6 % du PIB. On suppose qu'il est couvert par le FMI, les partenaires multilatéraux et bilatéraux. Toutefois, dans le cas où ce scénario prévaut, ces financements externes pourraient ne pas être disponibles. D'une part, les partenaires multilatéraux ont une capacité limitée de servir leurs clients dans le contexte d'un ralentissement mondial synchronisé. D'autre part, de nombreux partenaires bilatéraux sont eux-mêmes confrontés à la récession économique la plus sévère depuis 100 ans, ce qui pourrait les amener à reconsidérer leurs priorités politiques et à réduire les budgets de l'aide étrangère.

45. L'augmentation de la dette publique peut être aménagée afin de créer une marge suffisante pour absorber les chocs. Dans le scénario de référence, la dette publique et garantie par l'État (PGE) passe de 40,0 % du PIB en 2019 à 43,0 % d'ici fin 2020. Dans le scénario pessimiste, l'augmentation de la dette publique en 2020 est supérieure de 6,4 points de pourcentage grâce à un recours accru aux emprunts extérieurs et (dans une moindre mesure) à un financement intérieur plus coûteux sur les marchés régionaux des valeurs mobilières. La dette PGE culminerait alors à environ 55 % du PIB en 2021. Dans ce scénario plus négatif, il faudra réviser l'évaluation d'un risque « modéré » de surendettement du Burkina Faso dans la dernière AVD d'avril 2020. Le scénario de référence de l'AVD — conforme au scénario de référence de la présente analyse — tient compte du récent rebasage du PIB du Burkina Faso, qui a entraîné une modification à la baisse de tous les indicateurs de la dette par rapport au PIB, et intègre déjà l'impact attendu de la COVID-19 et de la détérioration de la situation sécuritaire.

46. Le risque de surendettement extérieur et public reste modéré, au moins dans le scénario de référence. Tous les indicateurs de la dette extérieure restent inférieurs aux seuils indicatifs pertinents dans ce scénario. En vertu d'un test standard de résistance à un choc des exportations, deux des seuils pour la dette extérieure PGE sont franchis. Dans l'ensemble, la dette publique ne franchit pas l'indice de référence pertinent dans les deux scénarios. Le Burkina Faso maintient un risque de surendettement extérieur modéré, car la valeur actuelle des ratios dette extérieure/exportations et service de la dette extérieure/exportations est vulnérable à un choc plus extrême des prix des matières premières. Mais ce choc ne se produit (par hypothèse) ni dans le scénario de référence ni dans le scénario pessimiste. Il convient de souligner le niveau élevé de concessionnalité de la dette



extérieure, comme l'indique le service de la dette extérieure annuel qui représente moins de 1 % du PIB. Le moratoire sur tous les paiements d'amortissement et d'intérêts de la dette bilatérale permet au gouvernement d'économiser environ 0,25 % du PIB en 2020.

47. La BCEAO soutient les efforts déployés par les pays membres en vue de limiter les répercussions des chocs externes et des mesures de confinement nationales. Dans le *scénario de référence*, la BCEAO poursuit ses mesures monétaires annoncées le 21 mars 2020 pour alléger les contraintes de liquidité. La BCEAO n'a jamais adopté une position aussi accommodante ; de plus, elle met en œuvre des mesures supplémentaires, y compris un assouplissement quantitatif pour accroître la capacité d'absorption du marché régional des valeurs mobilières. Le *scénario pessimiste* constitue un test de crédibilité plus difficile pour la BCEAO, car les sorties de capitaux importantes et soutenues et la réduction des exportations finissent par exercer une pression sur les réserves de change et menacer la parité avec l'euro.

48. Le secteur financier burkinabè reste prudent, alors que les indicateurs du système financier de l'UEMOA se détériorent à tous les niveaux. Comme les entreprises ont des difficultés à honorer leurs dettes, les PNP augmentent fortement, affectant lourdement la liquidité et les revenus des prêteurs, principalement des banques et des institutions de microfinance. En raison du manque d'options et de la réticence à financer un secteur privé en difficulté, le crédit des banques commerciales au gouvernement passe de 2,1 % du PIB en 2019 à 5,4 % en 2020 dans le *scénario de référence*. Toutefois, les banques commerciales détiennent déjà un stock important de titres d'État sur le marché régional des valeurs mobilières de l'UEMOA et hésitent à en absorber davantage dans le *scénario pessimiste*. Le secteur bancaire burkinabè est également affecté par les retombées liées à la structure panafricaine de l'actionnariat des banques.

49. Quel que soit le scénario de l'année 2020 et au-delà, la population du Burkina Faso est durement touchée par le choc de la COVID-19. Les effets combinés de la pandémie, de la récession mondiale et du ralentissement économique national ont un impact négatif sur les moyens de subsistance de la population burkinabè, notamment au niveau de la perte d'emplois et de revenus, et des flambées potentielles des prix des denrées alimentaires. Le choc sanitaire pourrait aussi déstabiliser les programmes de protection sociale et les systèmes de prestation de services de base existants, notamment dans la santé, l'éducation et le transport. La section suivante évalue l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur les individus et les moyens de subsistance, après un bilan de la pauvreté pré-COVID-19 au Burkina Faso.

SITUATION DE LA PAUVRETÉ¹²

3.1. Évolution récente de la pauvreté

3.1.1. La pauvreté en 2019

50. En 2019, deux Burkinabè sur cinq vivaient sous le seuil de pauvreté national. Selon la récente enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages 2018-19 (EHCVM) (voir Encadré 2 sur la comparabilité des enquêtes), plus de 90 % des 8,4 millions d'habitants pauvres résident dans les zones rurales (Figure 3.1). Plus de la moitié de la population rurale ne satisfait pas ses besoins nutritionnels et non alimentaires de base, contre 13 % de la population urbaine. Non seulement les habitants des zones rurales courent un risque plus élevé de glisser dans la pauvreté, mais ils sont aussi plus susceptibles de sombrer plus profondément dans la pauvreté que leurs pairs urbains (Tableau 4).

Encadré 2 : Comparabilité des enquêtes et mesure de la pauvreté

Une comparaison entre pays montre que le niveau actuel de pauvreté au Burkina Faso correspond à celui de pays aux revenus similaires (Figure 3.2). Il convient toutefois de veiller à ne pas comparer des estimations de la pauvreté au fil du temps pour le Burkina Faso. En effet, des améliorations majeures de conception ne permettent pas de comparer l'enquête EHCVM 2018-19 à l'enquête précédente, l'EMC 2014. Une étude expérimentale reprenant la conception exacte de l'EMC 2014 a été mise en œuvre en 2019 et elle pourra faire la lumière sur les tendances de la pauvreté dès que les données seront disponibles.

Les mesures de la pauvreté au Burkina Faso sont basées sur deux éléments constitutifs : les agrégats de consommation et les seuils de pauvreté. L'agrégat de consommation représente la consommation annuelle des ménages. Il est calculé en agrégeant la consommation alimentaire, la consommation non alimentaire de biens et services non durables, la valeur d'utilisation des biens durables et le loyer imputé des logements occupés par leur propriétaire et occupés gratuitement. Les agrégats de consommation tiennent également compte des variations du coût de la vie dans l'espace. Le seuil de pauvreté est la valeur de l'indicateur de bien-être qui permet aux individus de satisfaire leurs besoins vitaux minimaux. L'approche utilisée pour établir le seuil de pauvreté au Burkina Faso est basée sur le coût des besoins de base (Ravallion, 1998), et se construit en deux étapes. Premièrement, le seuil de pauvreté alimentaire est établi à partir d'un panier alimentaire de 2 300 Kcal par individu, ce qui rentre dans l'éventail des normes internationalement acceptées. Deuxièmement, une part de dépenses non alimentaires s'ajoute au seuil de pauvreté alimentaire pour constituer le seuil national de pauvreté.

¹² Les estimations de la pauvreté utilisées dans cette section sont provisoires. La méthodologie et les résultats des mesures sur la pauvreté sont actuellement en cours d'examen par le Comité technique et l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).

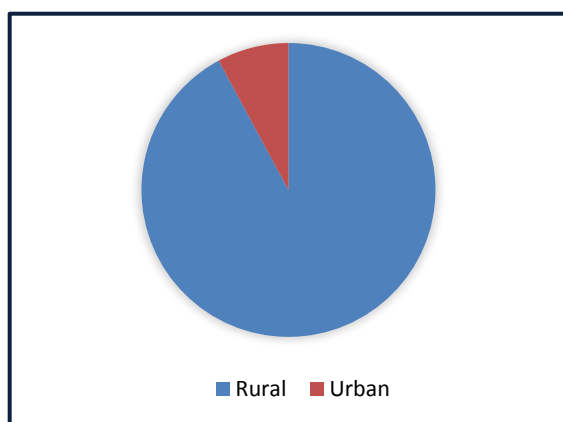
51. Si l'on examine le seuil international de pauvreté, une méthodologie similaire est observée. En 2019, un Burkinabè sur trois vit avec moins de 1,90 USD par jour en parité de pouvoir d'achat (PPA) de 2011. Le ratio est remarquablement plus élevé dans les zones rurales que dans les zones urbaines, avec respectivement 41 % et 6 % de la population. Cependant, une simulation suggère qu'un versement unique de 67 USD à chaque Burkinabè pourrait aider le pays à atteindre le premier Objectif de développement durable portant sur l'élimination de l'extrême pauvreté d'ici 2030. Cela équivaut à environ 8,5 % du PIB.¹³

Tableau 4 : Mesures de la pauvreté au Burkina Faso en 2019

	Selon le seuil de pauvreté national (en %)			Selon le seuil de pauvreté international (en %)		
	Taux	Profondeur	Sévérité	Taux	Profondeur	Sévérité
National	41,4	12,3	5.0	31,8	8,7	3,3
Urbain	13,1	3,3	1.3	5,9	1,2	0,4
Rural	51,1	15,4	6.3	40,8	11,3	4,3

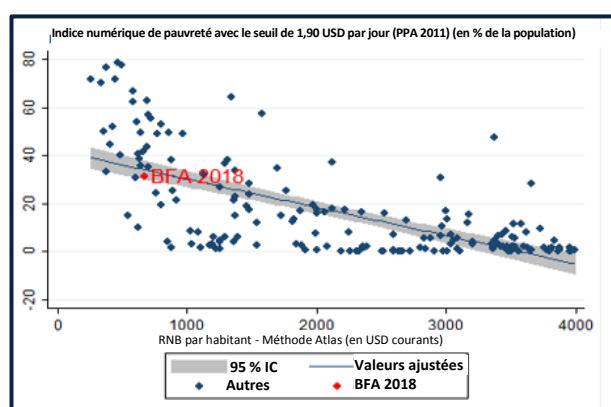
Figure 3 : Pauvreté au Burkina Faso et répartition géographique

Figure 3.1. Plus de 90 % des pauvres résident dans des zones rurales



Source : Calcul du personnel de la Banque mondiale d'après l'enquête EHCVM 2018-19.)

Figure 3.2. Le niveau de pauvreté au Burkina Faso correspond à sa situation économique



Source : Calculs du personnel de la Banque mondiale d'après l'EHCVM 2018-19 et les WDI.

52. Les tendances des mesures non monétaires suggèrent certaines améliorations du bien-être des Burkinabè. En moyenne, la proportion de ménages bénéficiant de conditions de logement améliorées, comme un toit « en dur », a augmenté de façon significative, passant de 65 % en 2014 à 81 % en 2019. Les progrès sont particulièrement marqués dans les zones rurales (Figure 4.1). Dans le même temps, la propriété de biens modernes tels que les téléphones mobiles et la télévision a sensiblement augmenté, en particulier la couverture des téléphones mobiles parmi les pauvres (Figure 4.2). Des progrès dans la propriété d'actifs productifs, par exemple le bétail et le matériel agricole, ont également été enregistrés.

¹³ Giugale, Marcelo et Nga Thi Viet Nguyen (2014). « Money to the People: Estimates of the Potential Scale of Direct Dividend Payments in Africa. » Center for Global Development.

Figure 4 : Principales mesures non monétaires de la pauvreté entre 2014 et 2019

Figure 4.1. Les conditions de logement se sont considérablement améliorées en zone rurale.

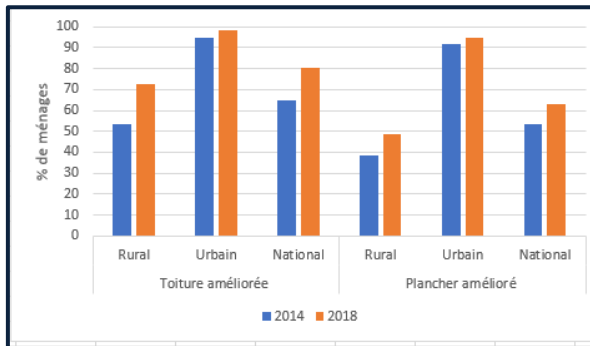
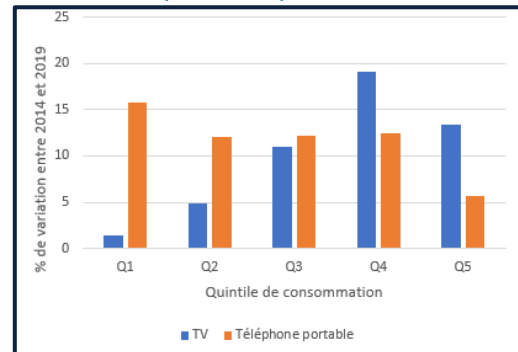


Figure 4.2. La propriété d'actifs a augmenté, en particulier les téléphones mobiles parmi les pauvres.



Source : Calcul du personnel de la Banque mondiale d'après l'EMC 2014 et l'EHCVM 2018-19

53. Pourtant, il reste encore beaucoup à faire, en particulier dans l'accès aux services et le développement du capital humain. Les niveaux d'accès absolus restent très faibles par rapport à la moyenne mondiale, tandis que les disparités de progression entre les 60 % les plus hauts et les 40 % les plus bas de la distribution de la consommation se sont creusées (Figure 5.1). Par exemple, seul 1 Burkinabè sur 5 a accès à l'électricité et 1 sur 6 à l'eau courante. Le Burkina Faso se maintient en bas du classement de l'Indice du capital humain. Si la proportion d'adultes alphabétisés est passée de 35 % à 39 % au cours des cinq dernières années, le taux d'alphabétisation reste extrêmement faible par rapport à d'autres pays au même niveau de revenu (Figure 5.2). La situation est tout aussi dramatique si l'on examine le taux net de scolarisation, le taux d'achèvement de l'école primaire et le taux d'abandon scolaire des adolescents, sur lesquels le Burkina Faso obtient systématiquement des résultats inférieurs aux niveaux attendus de son groupe de revenus.

Figure 5 : Accès aux services et développement du capital humain

Figure 5.1. L'accès à l'électricité a augmenté, mais très modérément pour les 40 % les plus pauvres

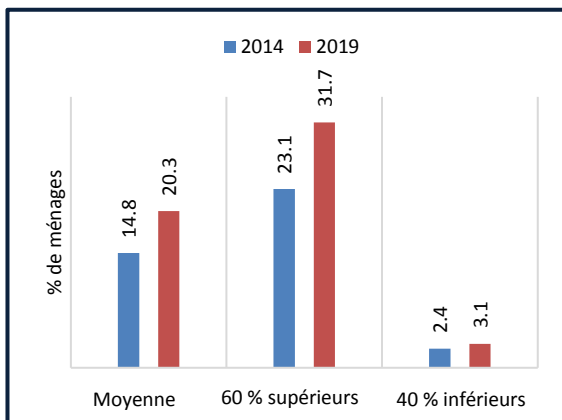
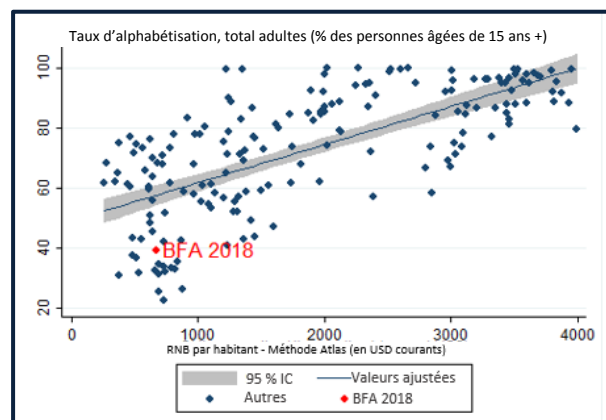


Figure 5.2. Le taux d'alphabétisation est inférieur à celui de pays au même niveau de revenu



Source : Calculs de la Banque mondiale d'après l'EMC 2014, l'EHCVM 2018-19 et les WDI 2019.

3.1.2 Disparités régionales en matière de protection sociale

54. Les disparités de revenus et de niveaux de vie dans le pays sont frappantes. En 2019, un Burkinabè de la région du Centre avait 5 % de probabilité d'être pauvre et 74 % de probabilité d'avoir accès à l'eau courante. Mais ces probabilités étaient inversées pour les habitants du Nord. La région la plus riche est sans doute le Centre, où se trouve la capitale Ouagadougou. Cette région affiche le taux de pauvreté le plus bas du pays, soit seulement 5 %. Contrairement à des pays voisins comme la Côte d'Ivoire et le Togo, dont les capitales enregistrent la plus forte concentration de pauvres malgré des taux de pauvreté relativement faibles, la région du Centre n'abrite moins que 2 % de la population pauvre totale (Figures 6.1 et 6.2). Dans le même temps, les régions en retard de développement enregistrent à la fois les taux de pauvreté les plus élevés et le plus grand nombre de pauvres. Près de 40 % des pauvres du pays, soit 3,3 millions de personnes environ, sont concentrés dans trois régions seulement : le Nord, le Centre-Nord et le Centre-Ouest (Figures 6.1 et 6.2). Ces disparités internes peuvent constituer une source potentielle de tensions croissantes entre les régions les plus pauvres et les plus riches, et affecter la croissance future et la sécurité du pays.

55. Les écarts de richesse entre les régions avancées se sont creusés au fil du temps. En 2014, la consommation médiane par habitant dans la région la plus riche était 2.7 fois supérieure à celle de la région la plus pauvre. Cet écart est passé à trois en 2019. À cette époque, un ménage typique de la région du Centre dépensait environ 440 000 FCFA en produits alimentaires et non alimentaires, contre près de 150 000 FCFA pour un ménage équivalent de la région du Nord, y compris après ajustement des prix régionaux (Figure 6.3).

56. La lutte contre la pauvreté au Burkina Faso nécessite des investissements considérables dans ces régions à la traîne, mais les investissements publics n'ont guère contribué à combler les disparités. La plupart des investissements publics, notamment la fourniture d'électricité et d'eau courante, sont concentrés dans la région du Centre. Les régions à la traîne, en particulier l'Est et le Centre-Nord, n'ont pratiquement pas connu de changements au cours des cinq dernières années et les services de base comme le raccordement au réseau électrique restent inaccessibles à plus de 95 % de la population. Dans d'autres régions à la traîne, comme le Sahel et le Nord, l'accès à l'électricité s'est quelque peu amélioré, passant respectivement de 2 % à 6 % et de 9 % à 14 % de la population, mais les niveaux restent encore très faibles (Figure 6.4).

Figure 6 : La pauvreté dans les régions

Figure 6.1. Plus de la moitié de la population du Nord, du Centre-Nord et du Centre-Ouest est pauvre

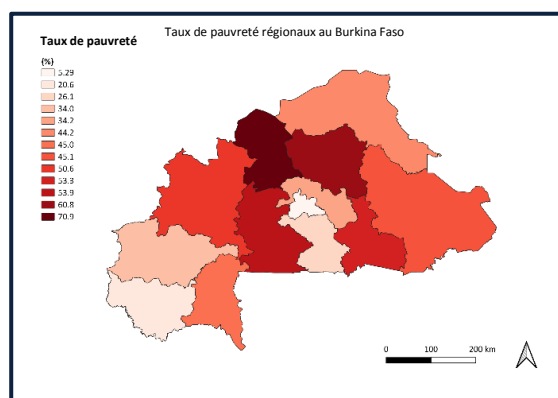


Figure 6.2. Près de 40 % des pauvres résident dans ces trois régions à la traîne.

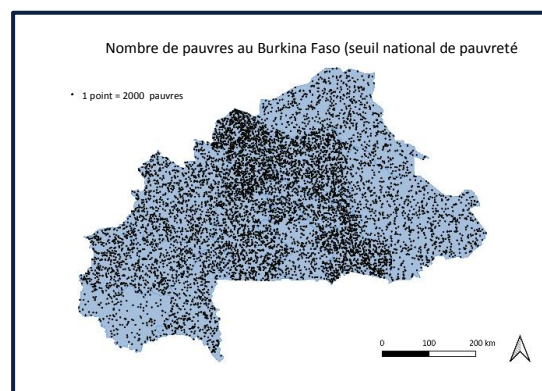


Figure 6.3. Les disparités de richesse régionales se sont creusées avec le temps

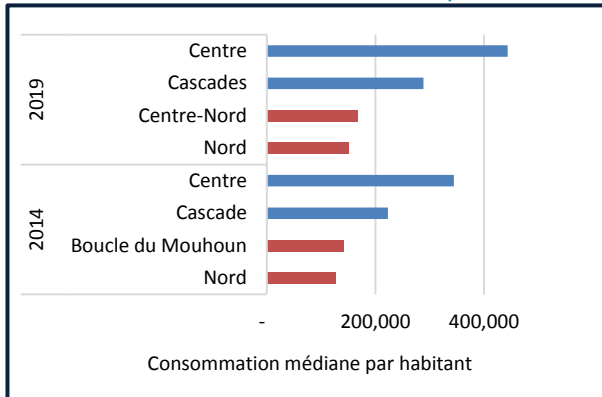
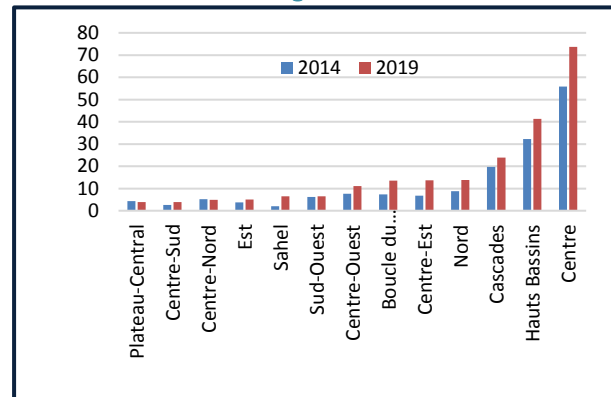


Figure 6.4. L'accès à l'électricité a peu varié dans certaines régions à la traîne

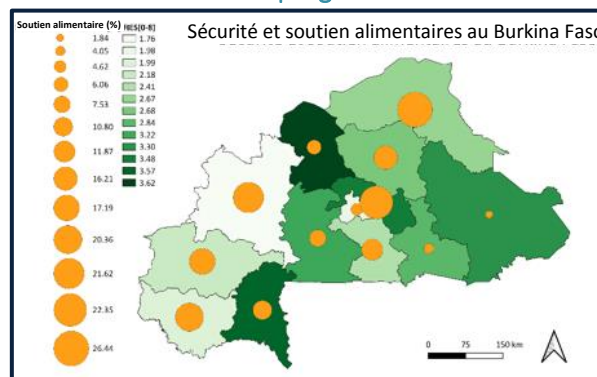


Source : Calculs des services de la Banque mondiale sur la base de l'EMC 2014 et de l'EHCVM 2018-19

57. La fracture régionale n'est pas corrigée par les politiques de protection sociale. Les programmes alimentaires, principale composante du système de protection sociale, ne semblent pas atteindre les régions qui en ont le plus besoin. Au niveau national, environ 12 % des ménages burkinabè bénéficient d'un soutien alimentaire, soit par le biais du programme « vivres contre travail », soit à travers l'alimentation scolaire ou la distribution de céréales. Cependant, les trois régions affichant l'échelle de l'insécurité alimentaire basée sur les expériences (FIES) la plus élevée selon les critères de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) bénéficient peu de ces programmes. Seuls 1 %, 6 % et 10 % des ménages des régions Est, Nord et Sud-Ouest, respectivement, ont bénéficié d'une aide alimentaire. Cette faible couverture s'explique notamment par le taux de scolarisation assez bas dans ces régions, les deux tiers de l'aide alimentaire étant fournis dans le cadre de programmes de restauration scolaire.

58. La couverture des programmes de transferts monétaires est limitée. En moyenne, 0,6 % des ménages bénéficient soit de transferts monétaires soit de travail contre rémunération. Bien que ces programmes semblent cibler les régions à la traîne, même la région avec la plus grande couverture – la région Nord – ne compte que 3 % ménages bénéficiaires.

Figure 7 : Insécurité alimentaire et programmes de soutien dans les régions



Source : Calculs des services de la Banque mondiale basés sur l'EHCVM 2018-19 et la méthodologie proposée par la FAO.

3.1.3. Croissance des revenus

59. Le secteur agricole reste le premier employeur et constitue une source de revenus importante pour les ménages burkinabè. Bien que la contribution du secteur agricole au PIB ait stagné à environ 30 % sur les vingt dernières années, ce secteur est de loin le premier employeur au niveau national et dans les zones rurales. L'agriculture et l'élevage sont les principales activités de 76 % de la population active du Burkina Faso. En moyenne, environ deux tiers des revenus des ménages sont générés par des activités agricoles (Figure 8.1). Ce secteur contribue à près de 80 % du revenu total des ménages ruraux chez les 40 % les plus pauvres de la distribution de la consommation (Figure 8.2). Ce chiffre est beaucoup plus élevé que la moyenne de l'Afrique subsaharienne, qui est de 68 % du revenu rural.

60. Dans le secteur agricole, les agriculteurs sont largement engagés dans la production de cultures vivrières, notamment de céréales pluviales. En moyenne, les ménages du nord et du centre du pays consacrent respectivement près de 70 % et 62 % de leur surface cultivée à la production de maïs, sorgho, millet et riz. Même dans les zones cotonnières, le Sud et le Sud-Ouest, la production céréalière occupe les trois quarts des terres cultivées par un ménage moyen. Les ménages les plus pauvres sont plus susceptibles de cultiver du sorgho et du millet dans toutes les régions.

Figure 8 : Composition du revenu des ménages

Figure 8.1. Le revenu agricole est crucial dans la plupart des régions...

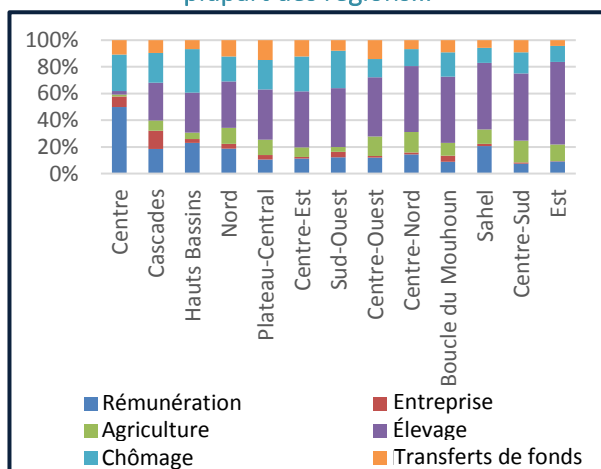
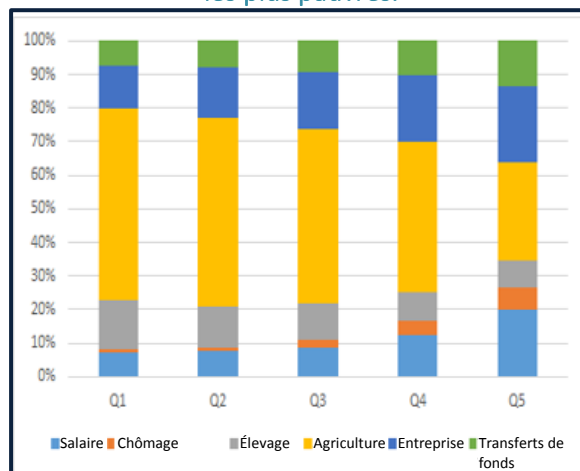


Figure 8.2. ... et également pour les 40 % les plus pauvres.

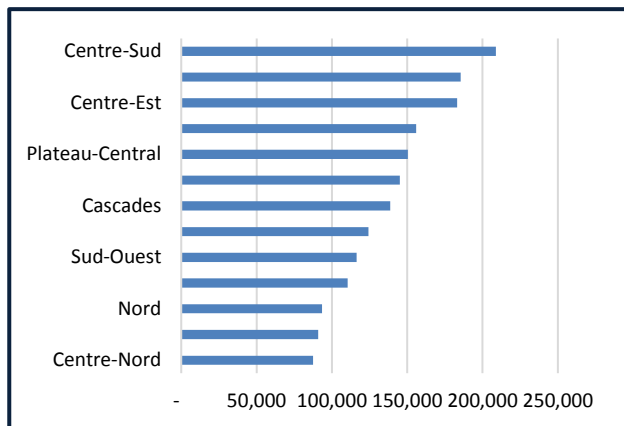


Source : Calculs des services de la Banque mondiale sur la base de l'EMC 2014 et de l'EHCVM 2018-19

61. Malgré une faible productivité des cultures, d'importants gains de productivité sont possibles dans les régions de l'Est, du Sud-Ouest, du Centre-Ouest et du Centre-Sud. Il convient de noter qu'à l'exception du Centre-Sud, les trois autres régions sont parmi celles qui enregistrent la plus faible valeur de production en FCFA par hectare cultivé (Figure 9.1). Mais le fait que ces régions soient dotées de meilleurs sols et conditions météorologiques et que leurs habitants produisent actuellement beaucoup moins que leur potentiel indique des gains de rendement élevés non réalisés dans l'agriculture (Figure 9.2).

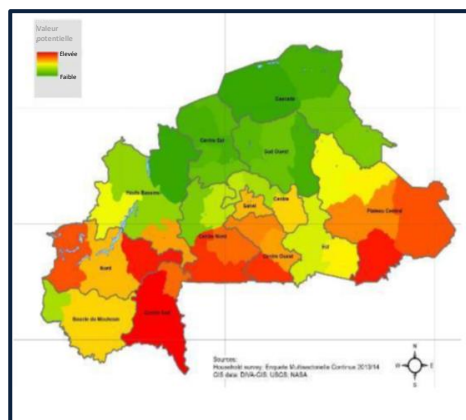
Figure 9 : Productivité et rendement potentiel dans les différentes régions

Figure 9.1. Hormis dans la région Centre-Sud, la valeur de la production en FCFA par hectare est relativement faible



Source : Calculs des services de la Banque mondiale basés sur l'EHCVM 2018-19

Figure 9.2. Mais la valeur potentielle du rendement est élevée



Source : Maruyama et coll. (2018)

62. Les revenus tirés du bétail sont importants, mais la production reste à petite échelle. Plus de 85 % des éleveurs ont une production à petite échelle, avec une moyenne de cinq animaux seulement. Dans le secteur de l'élevage, la volaille et le bétail constituent un des principaux moyens de subsistance des populations rurales et une priorité dans le cadre politique actuel (par exemple, le PNDES). En termes de production animale, près de la moitié de la production totale de bétail est concentrée dans trois régions : le Sahel, les Hauts Bassins et la région de l'Est. Par ailleurs, environ la moitié de la production avicole se fait dans les régions du Centre-Ouest, des Hauts Bassins et de la Boucle du Mouhoun.

63. Les envois de fonds représentent une part moins importante des revenus des ménages, même s'ils sont importants dans les zones urbaines et rurales. En 2019, environ un tiers des ménages pauvres a reçu des envois de fonds nationaux ou internationaux. Les citadins pauvres sont plus susceptibles de recevoir des envois de fonds nationaux que leurs homologues des zones rurales (Figure 10.1), et les pauvres des zones rurales ont une plus grande probabilité de recevoir des envois de fonds internationaux (Figure 10.2). Ces derniers devraient contribuer de manière plus significative au revenu des ménages. Parmi les bénéficiaires pauvres, environ un tiers de leur revenu total provient des fonds envoyés par des membres de la famille expatriés (Figure 11.1). Par ailleurs, les transferts des migrants nationaux ne représentent qu'un cinquième du revenu des ménages pauvres (Figure 11.2).

Figure 10 : Les envois de fonds dans la répartition des revenus

Figure 10.1. Les pauvres urbains sont plus susceptibles de recevoir des envois de fonds nationaux

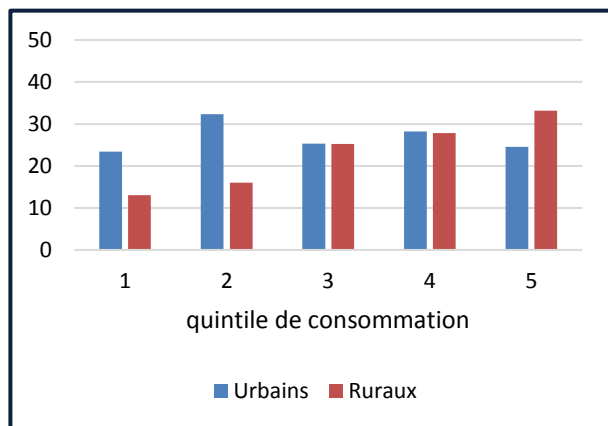
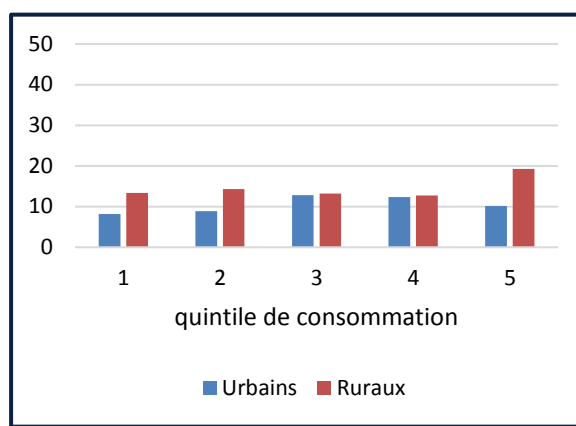


Figure 10.2. Mais peu de personnes reçoivent des envois de fonds internationaux. Les pauvres ruraux ont une probabilité plus élevée.



Source : Institut national de la statistique du Burkina Faso (<http://www.insd.bf/>)

Figure 11 : Les envois de fonds dans le revenu des ménages pauvres

Figure 11.1. Les envois de fonds nationaux contribuent à un cinquième du revenu des ménages pauvres...

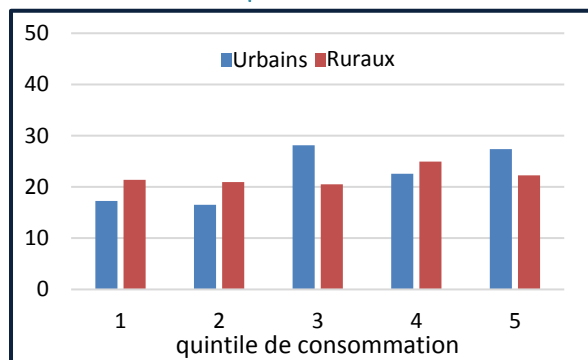
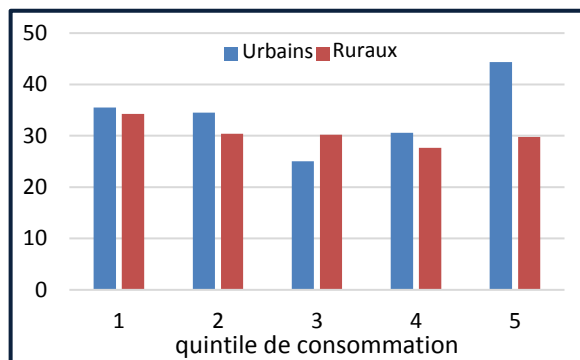


Figure 11.2.... tandis que ce ratio est d'un tiers pour les envois de fonds internationaux.



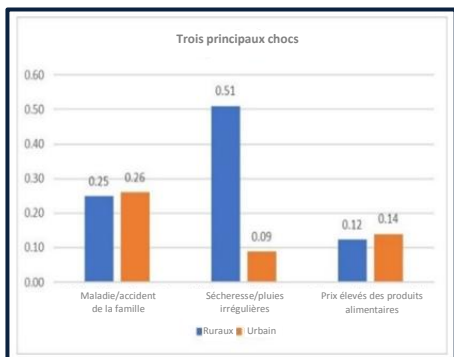
3.1.4. Chocs de revenus

64. La dépendance à l'égard des cultures pluviales et de l'élevage engendre un risque élevé pour les revenus. Plus de 80 % des ménages burkinabè ont déclaré avoir subi un choc au cours des trois dernières années. Les chocs le plus fréquemment signalés sont la sécheresse et la maladie/le décès de membres de la famille, suivis du prix élevé des denrées alimentaires (Figure 12.1). La nature des chocs varie entre les zones rurales et urbaines, reflétant les différents risques liés aux moyens de subsistance. Les ménages ruraux souffrent davantage des chocs liés aux conditions météorologiques et aux maladies des cultures, ce qui se traduit par de mauvaises récoltes. Les chocs des prix (c'est-à-dire les prix élevés des intrants agricoles et des produits alimentaires) touchent 4 % des ménages ruraux et 12 % des ménages urbains. Comme les ménages ruraux vivent principalement de l'agriculture, ils sont plus exposés aux chocs des prix des intrants agricoles. Les ménages urbains, en revanche, sont plus exposés aux chocs des prix alimentaires. En outre, les chocs liés à l'emploi (c'est-à-dire la perte de revenus non

agricoles, la faillite d'entreprises non agricoles, la perte d'emplois salariés et de revenus salariaux) affectent plus fortement les ménages urbains.

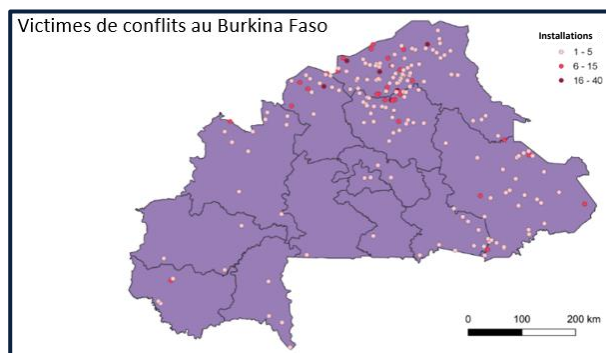
Figure 12 : Les chocs dans les régions

Figure 12.1 Les chocs les plus fréquemment signalés sont liés au climat, à la santé et aux prix



Source : Calculs des services de la Banque mondiale basés sur l'EHCVM 2018-19

Figure 12.2. La violence s'est répandue dans le pays ces dernières années



Source : Calculs des services de la Banque mondiale basés sur l'ACLED 2019.

65. Les moyens de subsistance des Burkinabè sont aussi récemment menacés par l'insécurité croissante dans le pays. Traditionnellement, les conflits communautaires autour de la terre, de l'eau et d'autres ressources sont répandus au Burkina Faso, mais le pays a toujours su préserver une coexistence relativement pacifique entre agriculteurs et pasteurs, et entre différents groupes religieux et ethniques, contrairement à ses voisins du Sahel. Cependant, les violences se sont considérablement multipliées ces dernières années (Figure 12.2). Le Burkina Faso subit aujourd'hui des violences quasi quotidiennes engendrées par diverses sources de conflit, qui affectent directement et indirectement le bien-être des ménages. Les effets directs sont la maladie d'un membre de la famille, la dégradation du niveau nutritionnel et la destruction d'actifs. Ces violences brisent aussi indirectement les relations et la cohésion sociales, affectent tant le marché des échanges que le marché du travail, modifient la structure des institutions politiques et ralentissent la croissance économique.

66. Les mécanismes d'adaptation des ménages varient selon le type de choc et la région. Pour faire face aux chocs de l'emploi, aux événements climatiques et aux chocs des prix, les ménages piochent le plus souvent dans leur épargne (Figure 13.1). Près de 14 % des ménages burkinabè ont au moins un compte d'épargne. Les pauvres ont des stratégies d'adaptation similaires à celles des non-pauvres, mais ils ont tendance à compter davantage sur le soutien de leur famille et de leurs amis et à réduire leur consommation (Figure 13.2). Cependant, 26 % des ménages ne disposaient d'aucun mécanisme d'adaptation aux chocs liés à la violence, ce qui est plus élevé que pour les autres catégories de chocs. Dans la région Centre-Nord, l'une des plus touchées par les violences, 65 % des ménages n'ont pris aucune mesure pour y faire face et 12 % des ménages ont subi des chocs en participant à des activités religieuses comme la prière. Dans la région du Sahel, où le nombre de décès est le plus élevé, plus de 57 % des ménages comptent sur le soutien du gouvernement pour surmonter les chocs liés à l'insécurité, tandis que 8 % des ménages s'engagent dans des pratiques spirituelles.

Figure 13 : Mécanisme d'adaptation par type de choc

Figure 13.1. Le recours à l'épargne est la stratégie la plus fréquemment adoptée

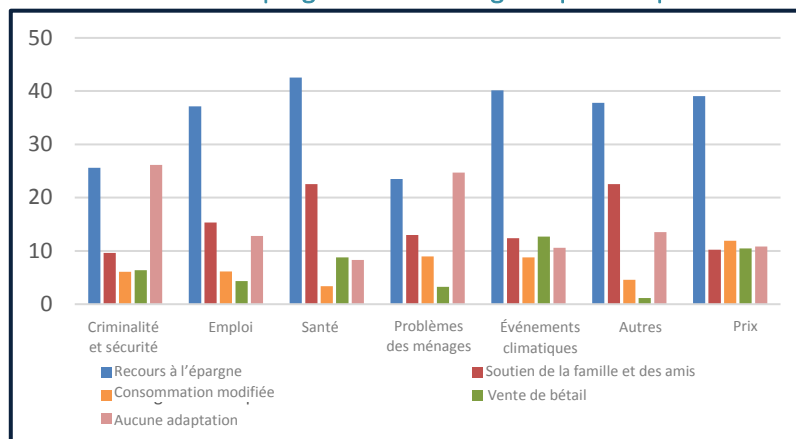
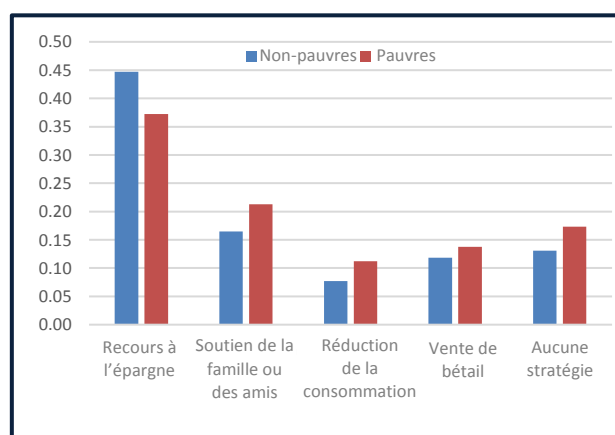


Figure 13.2. Les pauvres tendent à compter davantage sur le soutien de la famille et des amis et à réduire leur consommation



Source : Calculs des services de la Banque mondiale basés sur l'EHCVM 2018-19

3.2 Perspectives de la pauvreté au temps de COVID-19

67. L'épidémie de coronavirus est un choc généralisé qui affecte largement les moyens de subsistance des Burkinabè. Les conséquences immédiates sur les personnes contaminées sont une augmentation des dépenses de santé, une perte de revenus directement liée à la maladie, une forte exposition à la déstabilisation des services de santé et, éventuellement, la mort. Les conséquences indirectes sur la population générale sont encore plus lourdes avec la perte de revenus du travail, la diminution des envois de fonds, la désorganisation du marché et des chaînes de valeur et de la prestation de services.

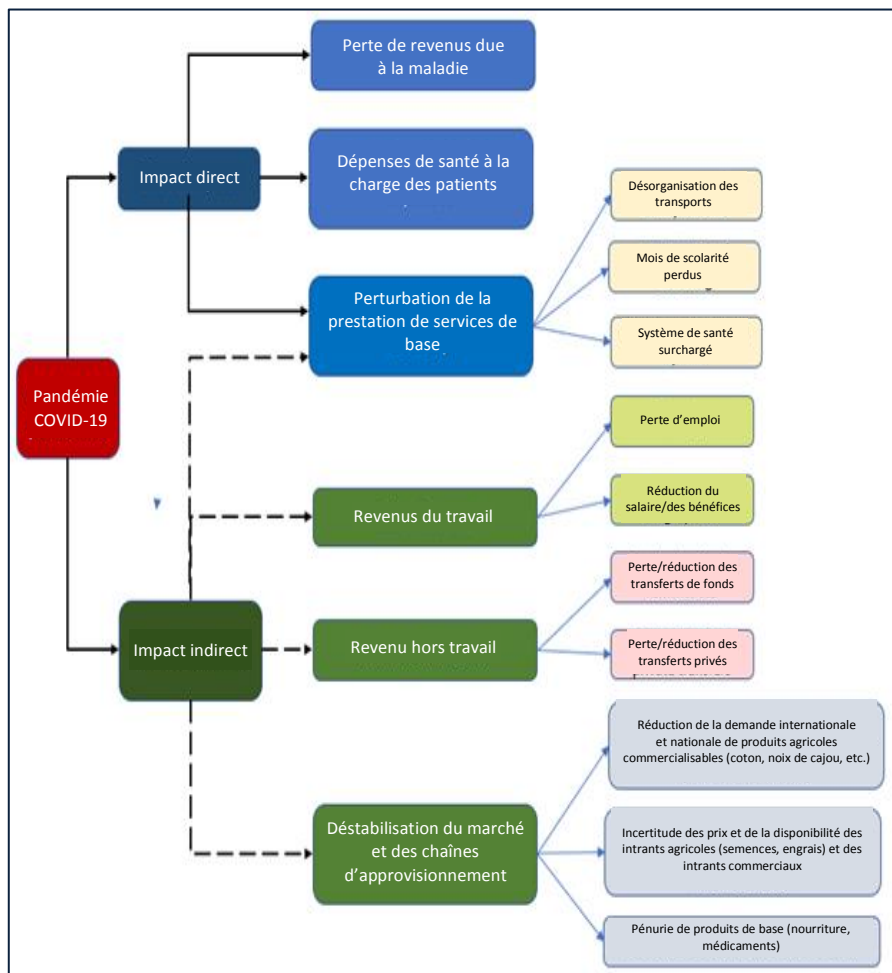
68. La faible croissance du PIB due à la pandémie aura un impact sur la pauvreté. Pour le Burkina Faso, la révision des projections de croissance du PIB réel pour 2020 de 6 % en décembre 2019 à 2 % en mai 2020 indique qu'environ 4 points de pourcentage de la croissance du PIB de 2020 vont s'évaporer à cause de la pandémie. Si la croissance du PIB du Burkina Faso en 2020 devait encore baisser et atteindre un taux négatif de 3,3 %, comme indiqué dans le scénario pessimiste de la section « Bilan économique », 510 000 personnes supplémentaires pourraient sombrer dans l'extrême pauvreté au cours de l'année. D'ici 2022, près d'un million de personnes supplémentaires pourraient

passer en dessous du seuil de pauvreté à cause de la pandémie.

69. Le gouvernement a déjà pris des mesures pour atténuer l'impact négatif de la COVID-19 sur les vies et les moyens de subsistance. Comme décrit dans le chapitre précédent, le gouvernement a pris des mesures décisives et précoces pour contenir et atténuer la propagation du virus. Et des mesures supplémentaires ont été mises en place pour atténuer les impacts économiques. Par exemple, pour éviter les faillites qui menacent de nombreux ménages, le gouvernement a créé un fonds de 100 milliards FCFA pour aider les entreprises en difficulté, et un autre fonds de 75 milliards FCFA dédié au secteur informel. Des mesures ont été adoptées d'avril à juin pour limiter l'impact social de la COVID-19 sur les plus vulnérables, notamment l'aide au paiement des factures d'électricité ou l'exonération de loyer.

70. Il semble de plus en plus évident que les coûts économiques et sociaux de l'épidémie seront conséquents. Il est essentiel de mettre en place un ensemble plus large d'interventions politiques pour atténuer ces coûts. Les chocs cumulés de la pandémie de COVID-19 sur l'activité économique peuvent affecter le bien-être des ménages et des individus à travers plusieurs canaux (Figure 14) :

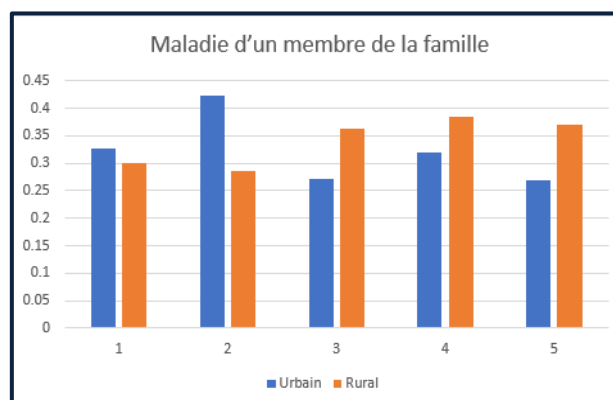
Figure 14 : Canaux des impacts de la COVID-19 sur le bien-être des ménages au Burkina Faso



3.2.1. Impacts directs

71. Alors qu'il se répand dans tout le pays, le nouveau coronavirus exacerbe la crise du secteur de la santé. Comme décrit précédemment, même avant l'arrivée de la COVID-19 au Burkina Faso, le choc sanitaire était déjà considéré comme l'un des trois chocs les plus graves pour les ménages, tant dans les zones rurales que dans les villes. Environ un ménage sur quatre a subi une crise sanitaire au cours des trois dernières années. Si les chocs sanitaires touchent bien plus les ménages pauvres des zones rurales (Figure 14) que les autres, la COVID-19 pourrait aussi avoir des effets immédiats plus graves sur les ménages urbains pauvres, car il se propage plus rapidement dans les agglomérations plus denses.

Figure 15. Pauvreté rurale et chocs sanitaires
(en % des ménages interrogés)



72. Les dépenses restant à la charge des patients sont un effet immédiat des chocs sanitaires. La maladie peut accroître le risque qu'un ménage tombe dans le dénuement si ses dépenses de santé deviennent trop importantes. Bien que 57 % seulement des malades consultent actuellement les services de santé, les autres optant pour l'automédication, cette situation risque de changer avec l'aggravation des symptômes de la COVID-19. À ce jour, le gouvernement couvre à 100 % les frais de santé des malades, réduisant ainsi l'impact des dépenses restant à leur charge.

73. La perte de revenus pour cause de maladie constitue un autre impact immédiat. Même si les frais restant à charge des patients sont évités en recourant à l'automédication, le ménage qui compte un membre malade peut toujours perdre des revenus si le malade ou le soignant informel ne peut plus travailler. Ce risque est plus grand pour les citadins pauvres, en particulier à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, car plus des deux tiers de leurs gains dépendent des revenus quotidiens provenant d'un emploi indépendant dans le secteur informel.

74. Enfin, les soins intensifs nécessaires en cas de complications de la maladie peuvent mettre à rude épreuve le système de santé. Le système de santé actuel au Burkina Faso ne pourra pas accueillir un grand nombre de malades graves. La disponibilité de médicaments, d'installations et de personnels de santé est aussi extrêmement limitée dans les zones rurales et éloignées où résident les pauvres. En 2018, seuls 21,4 % des établissements de santé primaires ruraux satisfaisaient aux indicateurs des besoins en personnel de santé par rapport à la charge de travail (WISN) proposés par l'OMS. Concernant les populations à risque, il est estimé que le Burkina Faso compte environ 662 000 personnes âgées de 65 ans ou plus, dont la plupart vivent dans des zones rurales où l'état actuel des services de santé est déjà limité.

75. La démographie et le soutien important des donateurs peuvent aider à gérer dans une certaine mesure les impacts directs. Une faible densité de population, une faible mobilité et l'âge relativement jeune de la population pourraient contribuer à ralentir la propagation du coronavirus dans tout le pays. De plus, le soutien attendu des donateurs pour la préparation et la riposte à l'épidémie contribuera aux efforts d'atténuation.

3.2.2. Impacts indirects

76. Il est désormais clair que l'épidémie de COVID-19 est susceptible d'avoir des répercussions économiques et sociales à moyen terme. Plus la pandémie durera, plus ses effets seront complexes et graves sur les revenus des ménages salariés ou non salariés, sur la déstabilisation des marchés et des chaînes de valeur et de la prestation de services.

Perte de revenus du travail

77. Au Burkina Faso, les revenus du travail contribuent à près de 90 % du revenu total des ménages. Un ralentissement économique mondial aggravé par les mesures de confinement nationales entraîne une perte ou une réduction de la main-d'œuvre dans tous les secteurs, le commerce et les services étant les premiers touchés. Les personnes travaillant dans le secteur agricole, environ 76 % de la population active, seront également touchées par une baisse de la demande urbaine de produits agricoles.

78. Les moyens de subsistance sont affectés à travers les canaux de transmission externes et internes. L'impact de la pandémie sur l'économie mondiale se répercute sur le Burkina Faso comme indiqué dans le chapitre précédent. Sur le plan microéconomique, le revenu d'un ouvrier du secteur cotonnier, par exemple, pâtit de la faiblesse des prix internationaux du coton due au ralentissement mondial. Au niveau interne, les mesures de distanciation sociale entraîneront des pertes de revenus pour les employés du secteur des services, notamment s'ils travaillent en contact direct avec les clients.

Figure 16 : Emploi des pauvres dans toutes les régions



79. Alors que près des deux tiers de leurs revenus proviennent d'un travail indépendant, les citoyens burkinabè risquent d'être durement touchés par les mesures d'endiguement de l'épidémie ou les changements de comportement induits par la peur. L'expérience des pandémies précédentes, par exemple l'épidémie d'Ebola en

Afrique de l'Ouest en 2014, montre que la peur du contact direct réduit la participation à la vie active. Les ménages urbains pauvres et vulnérables, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas pauvres, mais qui se situent juste au-dessus du seuil de pauvreté, sont particulièrement exposés aux mesures de quarantaine (confinement, distanciation sociale imposée), car ils pratiquent essentiellement de petites activités commerciales telles que la vente de rue ou la coiffure. En 2019, 65 % des citoyens pauvres ont vécu grâce à un travail indépendant informel, principalement des activités de survie, avec un revenu journalier médian par travailleur de 1 400 FCFA (équivalent de 2,30 USD). Si les ménages urbains travaillant dans de petites entreprises perdent la moitié de leurs gains habituels au cours du premier trimestre, la pauvreté urbaine passera de 13 % à 18 % cette année. Si les pertes de revenus se prolongent jusqu'aux deux quarts, 27 % de la population urbaine pourraient tomber sous le seuil de pauvreté.

80. Les producteurs agricoles (à l'exception des producteurs de coton) et les éleveurs sont peut-être capables de survivre pour le moment, mais ils ressentiront bientôt les effets paralysants de la COVID-19. Outre l'impact sanitaire immédiat, la COVID-19 entraîne une baisse de la demande urbaine de produits agricoles et animaux, l'incertitude des prix, la pénurie d'intrants (semences, engrais, alimentation animale, services vétérinaires) et une réduction potentielle des programmes d'aide gouvernementaux, notamment le programme de subvention des intrants agricoles, l'investissement public dans le sol et l'eau, et les services de vaccination animale. Les ménages ruraux dépendent des marchés pour vendre leurs produits et générer des revenus. En 2019, environ 36 % de la production agricole et 18 % de la production animale étaient vendus sur les marchés intérieurs. La fermeture des marchés de production et le couvre-feu national instauré pour contenir la propagation du coronavirus ont probablement fortement réduit le revenu des ménages ruraux. En outre, la production agricole et animale sera confrontée à une plus grande incertitude à mesure que la volatilité des marchés mondiaux des intrants affectera les marchés intérieurs.

Perte de revenus non professionnels, en particulier les envois de fonds

81. Les flux d'envois de fonds dépendent fortement de la situation économique de la Côte d'Ivoire voisine. On estime à 1,6 million le nombre de Burkinabè vivant et travaillant dans le monde, dont plus de 80 % en Côte d'Ivoire (KNOMAD 2019). Selon le Partenariat mondial du savoir sur la migration et le développement, le total des envois de fonds a représenté 2,7 % du PIB du Burkina Faso en 2019. Si les activités économiques en Côte d'Ivoire cessent à cause de l'épidémie de COVID-19, les migrants burkinabè risquent de voir leurs revenus diminuer, voire de perdre leur emploi. Cela entraînera une perte de revenus pour les ménages bénéficiaires dans le pays. Dans un scénario où les flux de envois de fonds internationaux diminuent modestement de 12,5 % au cours de l'année, environ 240 000 Burkinabè risqueront de sombrer dans la pauvreté. Si les envois de fonds nationaux se réduisent au même rythme, 300 000 personnes supplémentaires vivront sous le seuil de pauvreté.

Perturbation des marchés et des chaînes d'approvisionnement

82. Les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement peuvent entraîner des retards dans les importations ou une volatilité des prix des intrants essentiels pour la production agricole et animale, et d'autres activités. La production locale d'intrants essentiels pourrait également connaître un ralentissement ou un arrêt net. Le Burkina Faso importe principalement des matériaux de construction (tuyaux en plastique, ciment, contreplaqué), des engrais et des machines, en plus de certains biens finaux essentiels tels que des denrées alimentaires et des médicaments (OEC 2019). Toute incertitude sur l'un des marchés d'intrants ci-dessus aura des effets négatifs sur la production nationale et les sources de revenu des Burkinabè.

83. Outre les perturbations du côté de l'offre, les changements de comportement en période de pénurie tels que le stockage de produits essentiels (nourriture, médicaments) dans les zones urbaines risquent de faire grimper les prix. Les prix élevés des produits alimentaires combinés à des pénuries alimentaires potentielles dues à une perturbation de la production ou des chaînes d'approvisionnement affectent le bien-être des ménages urbains, en particulier des pauvres qui consacrent une part importante de leurs revenus à l'alimentation. Ces effets aggravent la perte de revenus des ménages et pourraient faire sombrer dans la pauvreté de nombreux ménages vulnérables.

Perturbation de la prestation de services de base

84. La pandémie de COVID-19 risque de freiner les efforts déployés par le gouvernement pour améliorer la prestation de services. Le Burkina Faso figure parmi les derniers du classement 2018 de l'Indice de capital humain (ICH), notamment pour le taux de survie des enfants et les années de scolarisation attendues. Ces dernières années, le gouvernement a érigé en priorité l'investissement dans le développement humain, comme l'indique le Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020. Toutefois, l'épidémie exerce déjà une forte pression sur le système de santé et elle pourrait affecter la fourniture d'autres services de santé essentiels, notamment la vaccination des enfants de moins de 5 ans et les soins maternels.

85. À cause de l'épidémie, près de 4 millions d'enfants actuellement scolarisés courent le risque de ne pas bénéficier d'une éducation de qualité. Les villes touchées par la COVID-19 ont été mises en quarantaine et les écoles fermées. Cette situation affecte de manière disproportionnée les enfants des ménages pauvres et vulnérables, une quarantaine temporaire pouvant également provoquer un abandon définitif de l'école et/ou une diminution de l'apport alimentaire pour ceux qui dépendent des programmes d'alimentation scolaire. De plus, les effets à long terme des mois de scolarité perdus, des interventions en faveur de la petite enfance, des bilans de santé et de la nutrition peuvent être particulièrement élevés pour les enfants de familles pauvres et nuire au développement de leur capital humain, à leur productivité future et à leur potentiel de gains.



RECOMMANDATIONS POUR LES POLITIQUES AU TEMPS DE LA COVID-19

86. Cette section suit un cadre simple à trois volets : protection des vies, protection des moyens de subsistance et protection de l'avenir. Dans l'immédiat, la priorité est de sauver des vies. Il s'agit ensuite d'assurer les moyens de subsistance dans un contexte où certains secteurs de l'économie sont à l'arrêt ou tournent au ralenti pour empêcher la propagation du virus. Compte tenu de la nature des problèmes rencontrés, il faut aussi protéger les ménages, les emplois, les fonctions clés de l'État et soutenir les activités économiques essentielles. Si la plupart des efforts doivent porter sur la lutte contre la crise immédiate, il faut également investir dans la reprise et la croissance, afin de préparer l'avenir. Les domaines nécessitant une attention particulière et une réponse sont nombreux, mais le Burkina Faso devra privilégier les six domaines énumérés ci-dessous pour lutter contre la crise de la COVID-19 et minimiser l'impact négatif sur le développement économique, et en particulier sur les pauvres et les plus vulnérables.

4.1. Soutenir une réponse plus vigoureuse du secteur de la santé

87. Renforcer la gratuité des soins de santé et les régimes d'assurance. Les pouvoirs publics ont encouragé un meilleur accès aux soins de santé en adoptant une loi sur l'assurance maladie universelle et en instaurant la gratuité des soins pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes. Il est recommandé, si possible, d'étendre la couverture, au moins temporairement, aux groupes démographiques les plus vulnérables à la COVID-19, notamment les personnes âgées de 65 ans et plus.

88. Déployer du personnel médical dans les zones rurales. Les pouvoirs publics prévoient déjà de répartir le personnel médical en fonction des besoins de la population, et d'améliorer la disponibilité des médicaments essentiels dans les zones rurales. Cet effort est soutenu par une opération de politique de développement de la Banque mondiale en cours.

89. Garantir le respect des mesures sanitaires. Les pouvoirs publics devraient fournir un soutien direct aux ménages vulnérables en quarantaine et transférer les personnes testées positives dans des services (ou hôtels) prévus à cet effet afin de minimiser le risque de contagion.

90. Instaurer un allègement fiscal pour réduire les coûts de prévention et de traitement de la maladie. Cela comprend notamment la réduction des droits d'importation et de la TVA pour les biens et services d'hygiène et de santé essentiels pour lutter contre la COVID-19. (Cela a déjà été fait)

91. Garantir une bonne gestion des services d'eau, assainissement et hygiène. Cela constitue un élément essentiel de la prévention et de la protection de la santé pendant la pandémie actuelle. L'une des stratégies les plus rentables pour appuyer la riposte, en particulier lorsque les ressources sont limitées comme au Burkina Faso, consiste à investir dans les infrastructures de santé publique de base, y compris les systèmes d'eau et assainissement. De bonnes pratiques en matière d'eau, assainissement, hygiène et gestion des déchets, appliquées de manière cohérente, permettent de freiner la transmission de la COVID-19 dans les foyers, les communautés, les établissements de santé, les écoles et autres espaces publics.

4.2. Renforcer les filets sociaux

92. Renforcer les programmes de protection sociale actuels. Pour compenser la perte de revenus, il est recommandé d'accroître la fréquence ou le montant des transferts monétaires à versement rapide aux bénéficiaires existants, qui sont généralement les plus pauvres de la société, et d'étendre la couverture à de nouveaux bénéficiaires. Le ciblage pourrait s'appuyer sur la géographie (par ex., les zones de fortes transmissions communautaires et/ou fortes perturbations économiques), ou le secteur d'activité (par exemple, le secteur du coton), ou viser des catégories à risque spécifiques, telles que les personnes ayant de jeunes enfants, souffrant de problèmes de santé préexistants et les personnes âgées.

93. Améliorer le ciblage. Bien que les pouvoirs publics aient récemment adopté une méthode de ciblage des indigents, le mécanisme pourrait être élargi et inclure une composante de riposte aux chocs. (Déjà pris en compte dans le DPO d'urgence et le DPO programmatique.)

94. Améliorer le registre social national. De nouveaux investissements dans un registre social contenant des données socioéconomiques sur la population visée peuvent fournir une passerelle commune pour de multiples programmes. Un registre social améliorerait la coordination entre les secteurs, les agences et les programmes tout en réduisant la duplication et le chevauchement des programmes et en facilitant une riposte rapide à la COVID-19. (Déjà pris en compte dans le DPO d'urgence et le DPO programmatique.)

95. Augmenter les dépenses de santé et les dépenses sociales pour protéger les ménages les plus vulnérables. Cela comprend la fourniture de tests gratuits, la prise en charge des personnes infectées et des soins préventifs dans toutes les régions du pays (déjà fait). Sont recommandées les transferts monétaires, en particulier par le biais des programmes solides existants, les associations de petites entreprises locales et de ménages, et les canaux éprouvés du Programme alimentaire mondial. Enfin, une attention particulière doit être accordée aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, afin de s'assurer qu'elles ne vivent pas dans des conditions propices à la propagation de la maladie.

96. Soutenir les populations urbaines vulnérables. Les mécanismes et protocoles de délivrance de transferts monétaires actifs dans les zones rurales sont largement mis en œuvre. Cela facilite une expansion horizontale rapide qui permet d'inclure les couches les plus pauvres des populations urbaines. Il serait possible de générer un profil socioéconomique des bénéficiaires potentiels en analysant l'usage fait de l'argent mobile par les individus, leur comportement en matière de recharge de crédit téléphonique, leur utilisation du téléphone et éventuellement leur géolocalisation.

4.3. Protéger les emplois et les micro, petites et moyennes entreprises

97. Développer la monnaie électronique. Pour compléter les initiatives de financement numérique de la BCEAO, des mesures devraient être prises pour limiter l'utilisation d'argent liquide en favorisant les paiements numériques. Il s'agira de soutenir l'achat d'équipement (technologie NFC pour l'acceptation des paiements électroniques par les commerçants) et de mettre en œuvre la fonctionnalité de paiement de masse de faible valeur du Trésor national au sein de SICA-UEMOA.

98. Soutenir la restructuration des prêts. Il est recommandé de soutenir les banques et les institutions de microfinance dans leurs efforts de restructuration des prêts. Les banques et les IMF seront sans doute contraintes de restructurer les prêts (par exemple, renégocier les conditions, les politiques de moratoire ou les délais de



grâce), car les emprunteurs rencontrent des difficultés liées à la pandémie. L'opération de la Banque mondiale sur le fonds de garantie de l'inclusion financière pourrait être modifiée pour couvrir les prêts restructurés. En outre, la SFI peut fournir des actions complémentaires directement aux banques et aux IMF par le biais de lignes de crédit et de mécanismes de partage des risques.

99. Accorder des subventions aux MPME pour les aider à surmonter les difficultés liées à la COVID-19. Un mécanisme de subvention pourrait cibler des secteurs économiques spécifiques. Toutefois, vu l'ampleur de la crise, une approche globale pourrait être adoptée pour accélérer les efforts. Des subventions ou des prêts à taux zéro aux grandes entreprises devraient être aussi envisagés. Les lignes de crédit du Groupe de la Banque mondiale aux banques par le biais du guichet du secteur privé de la SFI et des opérations de prêt de l'IDA pourraient être utilisées. Cependant, pour préserver les emplois, le soutien financier aux grandes entreprises devrait être subordonné au maintien des employés.

100. Instaurer un allègement fiscal dans les secteurs les plus touchés par la pandémie, notamment en baissant les taux d'imposition sur le chiffre d'affaires, en reportant les paiements d'impôts, en renonçant aux pénalités pour retard de paiement et en accélérant l'amortissement des investissements.

101. Atténuer l'impact sur les vendeuses des marchés. Les vendeuses des marchés, en particulier celles qui ne vendent pas de produits manufacturés, mais des légumes ou des produits locaux, font partie des travailleurs informels les plus pauvres du Burkina Faso. Leur revenu net mensuel situé généralement autour de 30 USD sert à subvenir aux besoins alimentaires de leur ménage et à payer les frais de scolarité des enfants, entre autres dépenses nécessaires. La fermeture des marchés prive ces femmes de revenu, ce qui a des répercussions sur les personnes dépendant de leurs revenus. Des transferts monétaires aux vendeuses de marchés pourraient donc avoir un impact positif au-delà des bénéficiaires immédiats.

4.4. Protéger la sécurité alimentaire

102. Distribuer des produits alimentaires de base et offrir des repas. Pour atténuer l'impact de la hausse des prix alimentaires et/ou du stockage potentiel des aliments, il est recommandé de se procurer et distribuer les aliments nécessaires, en particulier aux pauvres des zones urbaines qui sont les plus vulnérables aux chocs des prix alimentaires. Pour éviter un apport alimentaire potentiellement insuffisant chez les enfants dépendant des programmes d'alimentation scolaire, les pouvoirs publics devraient continuer à distribuer des repas scolaires dans certains endroits, même en cas de fermeture de l'école.

103. Soutenir l'accès aux intrants agricoles par un système ciblé de subvention. Dans le contexte de l'épidémie de COVID-19, une plus grande volatilité des prix des intrants agricoles pourrait accroître l'incertitude et entraîner une baisse des investissements dans la production. Dans le cadre du projet PAPSA, la Banque mondiale a soutenu un mécanisme de bons électroniques qui a permis de cibler les agriculteurs vulnérables en zone rurale grâce à un système efficace de fourniture d'intrants. Le CERC du PRECA et du PADL-B pourrait être déclenché pour mettre en œuvre ce mécanisme dans le contexte de l'épidémie de COVID-19. Il renforcera la résilience des petits exploitants agricoles face à la pandémie, à l'insécurité et aux chocs climatiques.

104. Renforcer la capacité logistique de la SONAGESS à gérer et distribuer la nourriture dans les zones touchées par la crise alimentaire. La SONAGESS est l'une des institutions clés du mécanisme de gestion des crises et des catastrophes, en particulier dans le domaine de l'insécurité alimentaire, mais elle ne dispose pas des moyens minimaux lui permettant de réagir rapidement en raison de défaillances logistiques (4 camions pour le pays) dans

la gestion des stocks de sécurité alimentaire (stock stratégique de sécurité alimentaire, stock d'intervention de sécurité alimentaire et stock commercial). La distribution de nourriture pourrait nécessiter un minimum de logistique, ce qui est encore plus crucial dans le contexte de l'épidémie de COVID-19.

105. Renforcer les systèmes d'information sur le marché et les systèmes de surveillance des parasites et des maladies. Plusieurs systèmes électroniques d'information sur les marchés ont été améliorés et soutenus par des donateurs et des projets dans le pays. Cependant, ces initiatives sont dispersées et il est nécessaire de construire une plateforme solide incluant les parasites et les maladies avec un mécanisme de gestion pour soutenir le système d'alerte précoce dans le pays.

106. Réviser la politique de gestion des stocks alimentaires stratégiques. Le mécanisme de déclenchement du stock stratégique de sécurité alimentaire est trop complexe et comporte beaucoup de procédures bureaucratiques. En aidant le pays à réviser sa politique, il serait possible de disposer d'un outil opérationnel plus efficace pour répondre aux crises alimentaires.

107. Éviter les interdictions d'exportation de denrées alimentaires au niveau régional. Il est nécessaire de collaborer avec des organisations régionales telles que la CEDEAO, l'UEMOA et les pays membres pour s'assurer que des restrictions aux exportations alimentaires ne sont pas mises en place dans le contexte de l'épidémie. L'insécurité alimentaire sera aggravée si un mécanisme régional et un accord de non-interdiction des exportations alimentaires ne sont pas mis en place.

4.5. *Maintenir les services publics essentiels*

108. Maintenir l'éducation des enfants. Sensibiliser le public à l'importance des mécanismes de prévention des virus et poursuivre l'éducation des enfants. Les pouvoirs publics peuvent s'appuyer sur le système de communication santé/éducation existant pour sensibiliser le public aux mécanismes de prévention des virus et aux comportements à adopter, ainsi que pour plaider en faveur du maintien de l'éducation des enfants malgré la fermeture des écoles.

109. Soutenir les services publics essentiels et veiller à la soutenabilité financière des structures d'Etat en charge tels que l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA), qui souffre d'un manque de liquidités. Depuis la fermeture des agences commerciales de paiement de factures, les recettes ont diminué de 87 millions FCFA à 50 millions FCFA par jour. En outre, on compte près de 500 millions FCFA d'arriérés des hôpitaux et centres de santé et des agences décentralisées dus à l'ONEA, qui devraient être réglés par les ministères correspondants.

110. Garantir la redevabilité et la traçabilité des fonds. Les pouvoirs publics devraient accélérer la conception du mécanisme de gouvernance qui permettra de superviser la gestion des fonds collectés auprès des secteurs privé et public. Ce mécanisme devra inclure la flexibilité, la redevabilité (y compris les audits) et la transparence afin d'atténuer le risque de fraude et de corruption. Cela pourra également contribuer à attirer les fonds des donateurs.

111. Limiter le déficit budgétaire. Pour maximiser le recouvrement des recettes fiscales, les pouvoirs publics peuvent mettre en place des incitations fiscales pour la déclaration et le paiement en ligne des impôts. Ils peuvent également favoriser le télétravail en réduisant ou en supprimant les taxes à l'importation sur les équipements informatiques, et en mettant en place des incitations fiscales en faveur des fournisseurs de services Internet. En outre, une optimisation des dépenses en temps de crise sera justifiée. Concrètement, les pouvoirs publics peuvent reporter certaines dépenses d'investissement et dépenses courantes non essentielles et se concentrer



plutôt sur les dépenses liées à la santé et les mesures visant à accélérer le redressement et à renforcer la résilience économique.

4.6. Soutenir la reprise

112. Le soutien à la phase de reprise peut s'appuyer sur une combinaison d'approches. Les travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre ciblant les infrastructures sociales (par exemple l'eau, les latrines, les routes secondaires) peuvent fournir des ressources aux ménages susceptibles de dépenser beaucoup, stimulant ainsi l'activité économique dans le secteur informel (par exemple les vendeurs de nourriture). Des opérations de filets sociaux pourraient soulager les ménages qui ont perdu un membre productif de leur famille et le projet de soutien à l'inclusion financière pourrait être en mesure de fournir un soutien supplémentaire en conjonction avec la SFI. D'autres opérations de soutien budgétaire à travers un financement d'urgence ou le calendrier habituel offriraient une marge de manœuvre budgétaire aux pouvoirs publics. La reprise des dépenses d'investissements productifs devrait également permettre de relancer l'économie. L'opération en faveur de l'énergie pourrait viser à accélérer le déploiement des systèmes solaires dans les zones rurales et potentiellement augmenter l'approvisionnement urbain pour faciliter l'accès à l'énergie, un objectif de la Stratégie de partenariat pays de la Banque mondiale (seulement 20 % des ménages utilisent l'électricité pour l'éclairage).

113. Le Groupe de la Banque mondiale joue un rôle de premier plan dans le soutien à la réponse des pouvoirs publics à la COVID-19. Au cours de la première phase, la Banque a soutenu le plan d'urgence sanitaire initial de 19 millions USD et a augmenté son soutien au secteur de la santé par le biais d'un Projet de prêt à l'investissement de 21 millions USD. Pour la deuxième phase, le portefeuille de prêts actifs est reprogrammé vers des opérations à fort impact et à décaissement plus rapide ciblant la pandémie. Dans ce contexte, la deuxième tranche de l'appui budgétaire programmatique d'environ 150 millions d'USD a été fourni et un appui budgétaire de riposte à la crise est en préparation. Le Groupe de la Banque mondiale peut également étendre son soutien dans des domaines essentiels pour une riposte efficace à la COVID-19 (par exemple, l'agriculture, les filets sociaux, le secteur financier et privé, et la gestion des finances publiques). Pour tirer profit des engagements financiers, une assistance technique est nécessaire et indispensable. Les équipes de la Banque mondiale travaillent déjà à l'élaboration d'outils de surveillance à haute fréquence et d'évaluations rapides qui alimenteront les conseils stratégiques en temps réel.

ANNEXE

Tableau 5 : Sélection d'indicateurs économiques

	2016	2017	2018	2019 Estim.
Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire				
Comptes nationaux et prix				
PIB à prix constants	6,0	6,2	6,8	5,7
Déflateur du PIB	2,5	2,0	2,4	-3,0
Prix à la consommation (moyenne)	-0,2	0,4	2,0	-3,2
Comptes monétaires sélectionnés				
Crédit des banques aux gouvernements	-4,5	5,9	-0,2	2,6
Crédit des banques au secteur privé	12,1	14,4	6,7	11,1
Masse monétaire (M3)	11,8	21,6	10,4	8,8
Pourcentage du PIB, sauf indication contraire				
Comptes budgétaires				
Total recettes et dons	18,6	19,2	19,4	20,9
Total dépenses et prêts nets	21,5	26,1	23,6	23,7
Solde budgétaire global (avec dons)	-3,0	-6,8	-4,2	-2,7
Dette publique totale	33,3	33,5	37,7	40,0
Secteur externe				
Solde du compte courant	-6,1	-5,0	-4,1	-4,4
Solde biens et services	-6,2	-5,0	-4,0	-4,7
Investissements directs étrangers	2,7	-0,1	1,2	1,2
Dette publique extérieure	23,7	21,1	21,5	22,6
PIB nominal				
en milliards FCFA	7 599	8 228	8 998	9 226
en millions USD	12 213	14 846	15 616	15 630

Source : Autorités du Burkina Faso, estimations et projections des équipes de la Banque mondiale et du FMI.

Tableau 6 : Mesures de confinement et d'atténuation

Endiguement	Oui/Non	Description des mesures prises
Quarantaine imposée/volontaire	Oui	27 mars : quarantaine dans toutes les villes où des cas de COVID-19 ont été confirmés, y compris Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.
Restrictions des déplacements/fermeture des frontières	Oui	21 mars : suspension des vols commerciaux et fermeture des frontières terrestres, sauf pour le fret et le trafic humanitaire.
Atténuation		
Annulation des rassemblements publics	Oui	25 mars : interdiction des manifestations et/ou rassemblements de personnes en place et/ou dans des lieux ouverts au public dans la région de la capitale, suspension des baptêmes, des mariages et de tout autre rassemblement public. 25 mars : fermeture des bars, restaurants et marchés de Ouagadougou et de ses environs (vente à emporter autorisée). 27 mars : fermeture des marchés de fruits et légumes et de bétail à Dori.
Fermeture des écoles/universités	Oui	16 mars : fermeture de toutes les écoles et universités.
Mise à l'abri sur place/confinement	Oui	21 mars : entrée en vigueur du couvre-feu nocturne national.
Télétravail	Non	Les pouvoirs publics préparent la mise en place du télétravail.

Figure 17 : Évolution initiale de l'épidémie de COVID-19 en Afrique de l'Ouest

Figure 17.1 : Nombre de cas de COVID-19 signalés

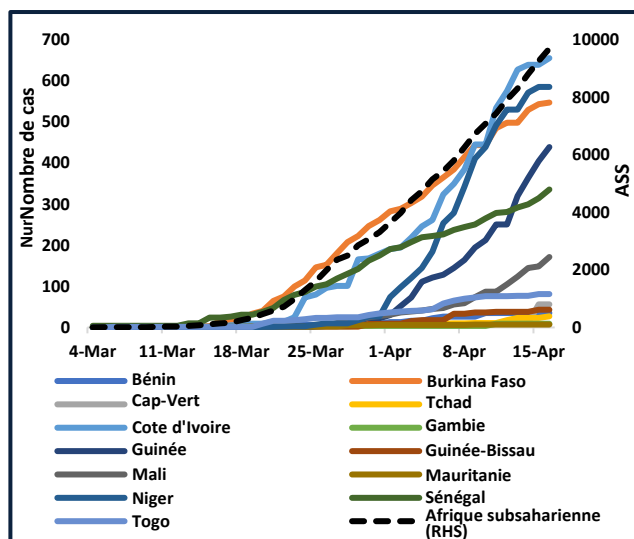
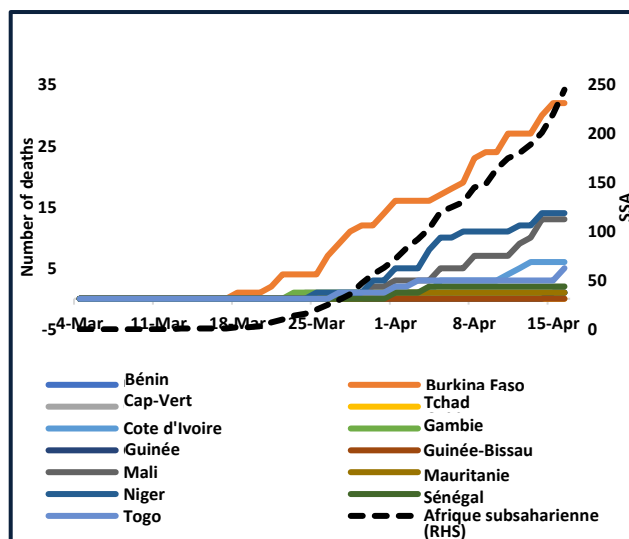


Figure 17.2 : Nombre de décès de la COVID-19 signalés



Source : Banque mondiale et CSSE John Hopkins. Remarque : dernière mise à jour le 16 avril 2020.

Figure 18 : Évolution de la fréquentation avec les mesures de distanciation sociale

Figure 18.1 : Évolution de la fréquentation au Burkina Faso

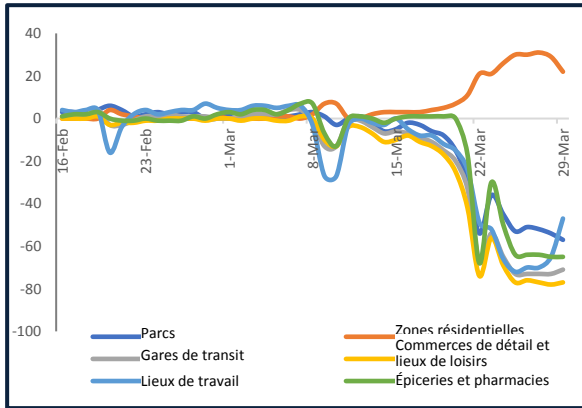
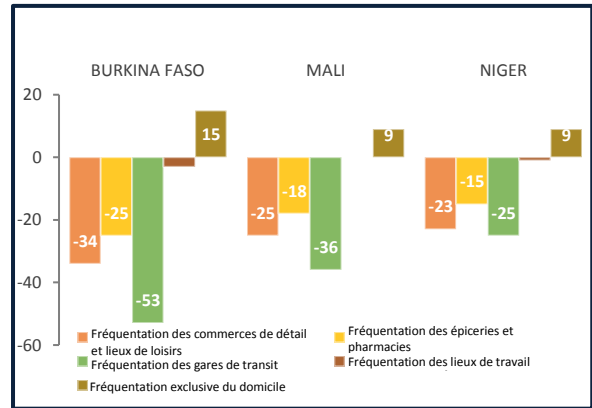


Figure 18.2 : Évolution de la fréquentation au Burkina Faso, Mali, Niger



Source : Données Google. Remarque : dernière mise à jour le 8 avril 2020.

Figure 19 : Évolution économique au Burkina Faso selon les scénarios de référence et pessimiste

Figure 19.1 : Dynamique des prix des principaux produits de base au Burkina Faso selon le scénario de référence

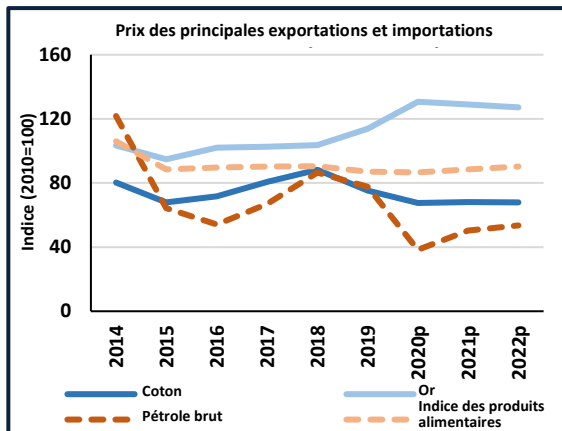


Figure 19.2 : Impact de l'épidémie de COVID-19 sur la croissance, notamment du ralentissement des services

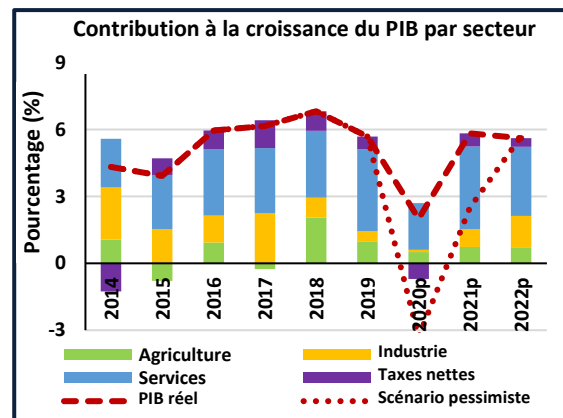


Figure 19.3 : Augmentation de la pauvreté dans les 2 scénarios due à une croissance négative par habitant

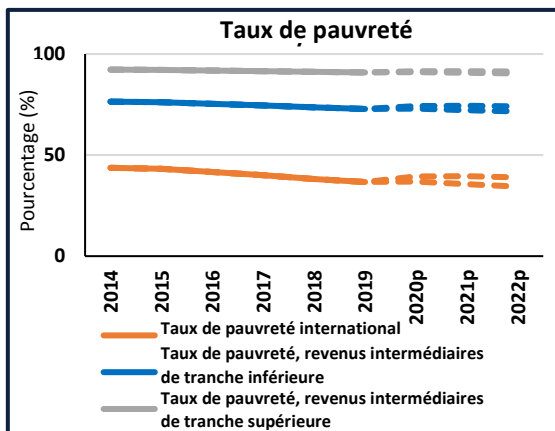


Figure 19.4 : Dégradation du solde budgétaire en raison d'une diminution des recettes intérieures et d'une augmentation des dépenses primaires courantes

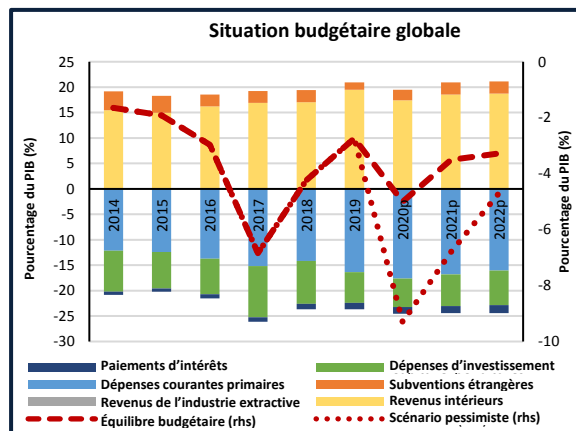


Figure 19.5 : Forte augmentation potentielle de la dette publique selon le scénario pessimiste

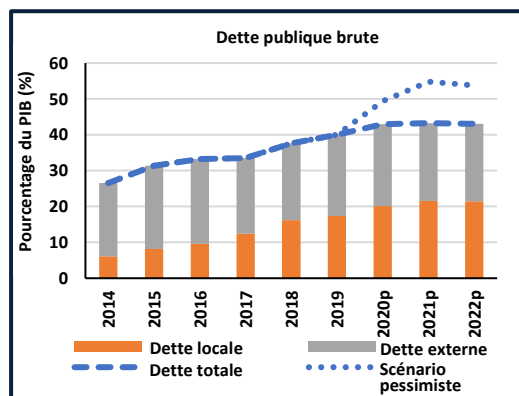
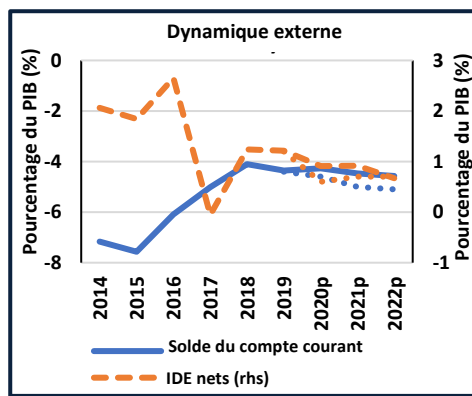


Figure 19.6 : Augmentation des pressions extérieures



Source : Autorités nationales, MFM, marchés des produits de base de la Banque mondiale et calculs des auteurs.

Tableau 7 : Sélection d'indicateurs économiques selon les scénarios de référence et pessimiste

Variable	Unité	Historique					Projections (scénario de référence)			Projections (scénario pessimiste)		
		2015	2016	2017	2018	2019	2020p	2021p	2022p	2020p	2021p	2022p
PIB nominal	En milliards UML	6 995	7 599	8 228	8 998	9 226	9 666	10 409	11 224	9 241	9 655	10 422
Taux de change	UML/USD	603	622	554	576	590
Inflation (IPC)	%	0,9	-0,2	0,4	2,0	-3,2	3,2	2,1	2,5	3,8	2,2	2,5
Inflation (déflateur)	%	-2,2	2,5	2,0	2,4	-3,0	2,7	1,8	2,1	3,6	1,9	2,1
Croissance du PIB réel, dont	%	3,9	6,0	6,2	6,8	5,7	2,0	5,8	5,6	-3,3	2,5	5,7
Agriculture	%	-0,8	0,9	-0,3	2,0	1,0	0,5	0,7	0,7	-0,3	0,3	0,8
Industrie	%	1,5	1,2	2,2	0,9	0,5	0,1	0,8	1,4	-1,4	0,5	1,4
Services	%	2,4	3,0	2,9	3,0	3,7	2,1	3,7	3,1	-0,8	1,4	3,0
Taxes nettes	%	0,7	0,8	1,2	0,9	0,5	-0,7	0,6	0,4	-0,8	0,3	0,5
Recettes publiques	% du PIB	18,3	18,6	19,2	19,4	20,9	19,5	20,9	21,1	16,1	18,2	21,4
Dépenses publiques	% du PIB	20,2	21,5	26,1	23,6	23,7	24,5	24,4	24,4	25,4	25,0	26,2
Solde budgétaire	% du PIB	-1,9	-3,0	-6,8	-4,2	-2,7	-5,0	-3,5	-3,2	-9,3	-6,8	-4,7
Solde budgétaire primaire	% du PIB	-1,3	-2,1	-6,0	-3,2	-1,5	-3,8	-2,1	-1,8	-7,9	-5,1	-2,9
Dette publique brute	% du PIB	31,4	33,3	33,5	37,7	40,0	43,0	43,3	43,0	49,4	54,8	53,8
Solde du compte courant	% du PIB	-7,6	-6,1	-5,0	-4,1	-4,4	-4,3	-4,5	-4,6	-4,6	-5,0	-5,1
IDE nets	% du PIB	1,8	2,7	-0,1	1,2	1,2	0,9	0,9	0,7	0,6	0,7	0,7
Investissements de portefeuille nets	% du PIB	-3,4	-3,1	0,8	3,6	2,2	0,6	1,1	0,9	0,6	1,1	1,0
Taux de pauvreté international ^{/1}	%	43,2	41,6	40,0	38,1	36,7	36,9	35,6	34,4	39,4	39,6	39,0
Taux de pauvreté des revenus moyens de tranche inférieure ^{/1}	%	76,2	75,4	74,6	73,6	72,8	73,0	72,2	71,6	74,3	74,4	74,1
Taux de pauvreté des revenus moyens de tranche supérieure ^{/1}	%	92,2	91,9	91,6	91,2	90,9	91,0	90,7	90,4	91,5	91,5	91,4

Source : Autorités nationales, MFMod, marchés des produits de base de la Banque mondiale et calculs des auteurs. Remarques : 1. Taux de pauvreté international : 1,9 USD PPA 2011 ; taux de pauvreté des revenus moyens de tranche inférieure : 3,2 USD PPA 2011 ; taux de pauvreté des revenus moyens de tranche supérieure : 5,5 USD PPA 2011.